

RAPPORT ANNUEL 2023



**RESPONSABILITÉ
SOCIÉTALE
DE L'ENTREPRISE**



DÉCLARATION DE PERFORMANCE
EXTRA-FINANCIÈRE

Cooperl



Cooperl, coopérative
d'agriculteurs
organisée en filière,
visant l'exemplarité
environnementale
et sociétale à
horizon 2030 dans
la production et la
valorisation de viandes

SOMMAIRE

PARTIE 1

PRÉSENTATION DU MODÈLE D'AFFAIRES DU GROUPE : NOS SPÉCIFICITÉS

Organisation et activités de notre groupe coopératif	05
Repères & chiffres clés	10
Gouvernance de la coopérative	11
Notre projet d'entreprise	15
Nos implantations	17
Nos environnements d'affaires	19

Notre chaîne de création de valeur

Le modèle d'affaires de notre coopérative	21
---	-----------

PARTIE 2

NOS ENGAGEMENTS DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Point méthodologique	28
RSE Cooperl et objectifs de développement durable (ODD)	29
Nos réponses, nos engagements RSE	31

Enjeux RSE pour nos principales parties prenantes :

Les Hommes	32
Les animaux	60
La planète	68
Les territoires	84

TABLEAU DES INDICATEURS CHIFFRÉS	90
---	-----------

01





Présentation du modèle d'affaires du groupe : nos spécificités

SOMMAIRE



PARTIE 1

PRÉSENTATION DU MODÈLE D'AFFAIRES DU GROUPE : NOS SPÉCIFICITÉS

Organisation et activités de notre groupe coopératif	05
Repères & chiffres clés	10
Gouvernance de la coopérative	11
Projet d'entreprise	15
Nos implantations	17
Nos environnements d'affaires	19
Notre chaîne de création de valeur	
Le modèle d'affaires de notre coopérative	21



Organisation et activités de notre groupe coopératif



Avant-propos



Les instabilités géopolitiques et les tensions sociétales que nous vivons actuellement nous invitent à réfléchir à nos valeurs communes. L'agriculture et l'agro-alimentaire sont probablement les secteurs les plus exposés à ces tensions. La recherche d'une plus forte durabilité par la maîtrise et l'adaptation de notre modèle de production est la voie suivie par Cooperl depuis plusieurs années. C'est un vrai défi que nous relevons ensemble, adhérents et salariés Cooperl. Nous voyons aujourd'hui que nos investissements précurseurs, pour mieux maîtriser notre impact sociétal deviennent des critères de différenciation déterminants : l'accès à des dispositifs de financement ou à des nouveaux marchés ne s'établit plus uniquement sur des équations économiques, mais aussi en considérant des variables environnementales ou de bien-être animal. Nous sommes convaincus que le modèle coopératif nous permettra de relever ensemble les défis qui se présentent à nous.

L'acceptabilité à long terme de notre filière guide notre

stratégie. Depuis presque 60 ans, nous avons toujours su et réussi à faire évoluer nos pratiques parce que nous nous attachons à transformer les contraintes en opportunité, à toujours bâtir des solutions concrètes garantissant l'avenir des générations qui nous succéderont.

Le monde change et attend toujours davantage de qualité, de compétitivité et de sobriété. Il nous revient de le comprendre, de l'accepter et de nous organiser pour être à la hauteur des exigences de demain. Nos 12 engagements pour le Développement Durable sont déclinés en stratégies mises en œuvre dans notre programme Solutions 2030.

Bien avant les autres pays d'Europe, la France a exigé de sa filière porcine qu'elle respecte les directives environnementales. Bien avant ses concurrents en France, Cooperl a travaillé la question du bien-être animal, de la démédication, de la réduction de l'usage des pesticides, de l'optimisation de la gestion de l'eau et de l'énergie, de l'amélioration de son empreinte carbone.

Déterminer et mettre en place les bonnes "Solutions 2030" dans les exploitations agricoles et dans la coopérative, pour mieux utiliser les ressources telles que l'eau ou l'énergie, mieux valoriser les ressources humaines, améliorer notre empreinte carbone, contribuer à la préservation de la biodiversité. Voilà nos objectifs. C'est un travail difficile, exigeant, mais pas insurmontable.

Nous obtenons aujourd'hui des résultats tangibles, nous devons persévérer dans cette voie.

Soyons fiers ensemble, adhérents et salariés de Cooperl de présenter dans ce rapport nos avancées concrètes de Responsabilité Sociétale pour l'année 2023, fruits de l'implication sans faille de notre collectif.

Bernard Rouxel,
président
Emmanuel Commault,
directeur général



Solutions 2030

par Cooperl

De la RSE à Solutions 2030

Parce que le développement durable est au cœur de la politique stratégique de Cooperl, nous avons choisi de baptiser notre démarche de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) :

"**Solutions**" : un terme concret, facile à comprendre, et centré sur l'action, qui exprime bien ce que sont les valeurs et la culture Cooperl. Positif, il permet de projeter des réponses à un problème qui peut être anxiogène. Écrit au pluriel, il sous-entend des réponses collectives.

Avec sa notion de temporalité, "**2030**", nous symbolisons la volonté d'agir par objectifs, et donnons un cap. Le S en forme d'infini et la terre font ressortir les notions de régénération et de développement durable.



Les 12 engagements Cooperl structurés autour des 4 piliers Hommes, animaux, planète et territoire sont déclinés en stratégies thématiques validées par la gouvernance Cooperl et mises à jour régulièrement (la Stratégie Cooperl Bas Carbone, le plan de progrès bien-être animal, la politique d'approvisionnement en soja non déforestant, le plan d'action emballage et en 2024 notre stratégie pour la biodiversité). **Ces 12 engagements Cooperl, déclinés en stratégies thématiques ambitieuses, sont mis en œuvre via nos 4 programmes opérationnels #SOLUTIONS 2030.**

Solutions 2030 - Coopérative :

Cooperl, en tant que société coopérative, est une organisation dont les pratiques doivent anticiper les attentes sociétales de ses adhérents, de ses salariés, de ses clients et de ses partenaires locaux. Ce programme a pour objet de positionner la coopérative sur les meilleurs standards nationaux et internationaux de la RSE au travers de labels et d'actions

volontaristes tels que la mise en place d'une politique d'achats responsables et la contribution à la vitalité de nos territoires.

Solutions 2030 - Exploitations agricoles :

ce programme vise à proposer aux agriculteurs-adhérents de Cooperl une méthodologie d'évaluation de la performance de leur exploitation agricole sur l'ensemble des enjeux de la RSE agricole (champs, bâtiments, nutrition animale, bien-être animal et santé, qualité de vie au travail dans les exploitations et durabilité économique). Sur cette base, une démarche structurée est proposée aux adhérents pour améliorer leur performance RSE.

Cette grille d'évaluation RSE, articulée autour de 6 piliers objectivés par des indicateurs est déployée chez 122 éleveurs en 2023. Elle vise à mettre en place des plans de progrès et offrir de nouvelles plus-values. 100 % de ses adhérents audités d'ici janvier 2030, c'est l'objectif que s'est fixé la coopérative.

Solutions 2030 - Responsabilité

environnementale : les thématiques environnementales sont au cœur des enjeux sociétaux. Ce programme vise à travailler sur l'ensemble des sujets environnementaux qui concernent Cooperl aujourd'hui, ou qui la concerneront demain : réduction des émissions de gaz à effet de serre, gestion des déchets, lutte contre le gaspillage, préservation des ressources, maîtrise des énergies, production d'énergies renouvelables, etc.

Solutions 2030 - Ressources

humaines : un programme inédit pour construire avec les salariés le quotidien au travail de demain. 285 salariés nommés "les Bâisseurs" inscrits au lancement de ce programme sur l'année 2023 pour participer volontairement à faire émerger des idées, voie de progrès pour notre coopérative. 82 fiches idées ont été formulées autour des 8 thématiques : ressources humaines, mobilité durable, team building, formation, tris sélectifs, intégration, temps du midi, aménagement de site.

Repères et chiffres clés

7 400
salariés

dont 4 600 en Bretagne
et 305 en Asie



N°2 | N°8

en France | en Europe
dans le secteur de la
transformation de viande
porcine

4 660
agriculteurs

adhérents



88 %

de nos éleveurs ne castrant
pas leurs porcelets mâles

N°1 EN FRANCE

5 millions
de porcs

élevés



50 %

de nos éleveurs s'inscrivent
dans la démarche
«Porc Sans Antibiotique»

N°1 MONDIAL

9
branches

spécialisées et interconnectées



1966

Création en
Bretagne

600
métiers

différents



+ DE **30**
sites

industriels et logistiques
dans toute la France

32
nationalités

travaillent ensemble dans
notre coopérative



16
bureaux

et 4 sites
à l'international

2,92
milliards d'euros

de chiffre d'affaires en 2023

48,5
millions d'euros

d'investissements en 2023

100 %
du capital social

appartient à nos adhérents

Gouvernance de la coopérative

Cooperl est un groupe coopératif agroalimentaire français né en 1966 de l'association de 24 éleveurs de la région de Lamballe en Bretagne.

Depuis bientôt 60 ans, la coopérative n'a cessé d'innover, de se diversifier et de s'agrandir pour maîtriser son destin et être aujourd'hui un acteur majeur de la "ferme France".



Éleveurs membres du conseil d'administration de Cooperl

Absents de la photo :

Tanguy GAILLARD, Vincent LENOIR, Romain PINPERNET, Julien RENÉ, François RUANLT, Stéphane SAVALLE

Qui est le président de la coopérative ?

Le président est le représentant légal de la coopérative. Il préside le conseil d'administration.

Depuis 2023, le président est **Bernard ROUXEL**, éleveur à Plénée-Jugon (22), en Bretagne.

Qui est le directeur de la coopérative ?

Le directeur exerce ses fonctions sous le contrôle du conseil d'administration, dans une logique d'action concertée.

Depuis 2008, c'est **Emmanuel COMMAULT** qui assume cette fonction.

Gouvernance de la coopérative



Le pacte coopératif est fondé sur un contrat d'adhésion aux valeurs d'engagement pour la création de richesses sur le territoire, et dans l'intérêt commun des adhérents et des salariés du groupe :

1. Les associés coopérateurs éleveurs s'engagent à observer les règles de production, de qualité, d'approvisionnement et de commercialisation définies par la coopérative et à se conformer aux contrôles techniques, économiques et sanitaires organisés par elle.
2. De son côté, la coopérative s'engage à :

Valoriser le savoir-faire des éleveurs

dans un esprit d'équité, de solidarité et de reconnaissance du travail réalisé.

Élaborer des produits à haute valeur ajoutée

et proposer une offre adaptée et diversifiée aux consommateurs.

Investir durablement sur les territoires

pour optimiser les coûts logistiques et mutualiser les actions.

Développer l'innovation

pour relever le défi alimentaire et environnemental du XXI^{ème} siècle.

(1) Comprendre le modèle coopératif : www.lacooperationagricole.coop

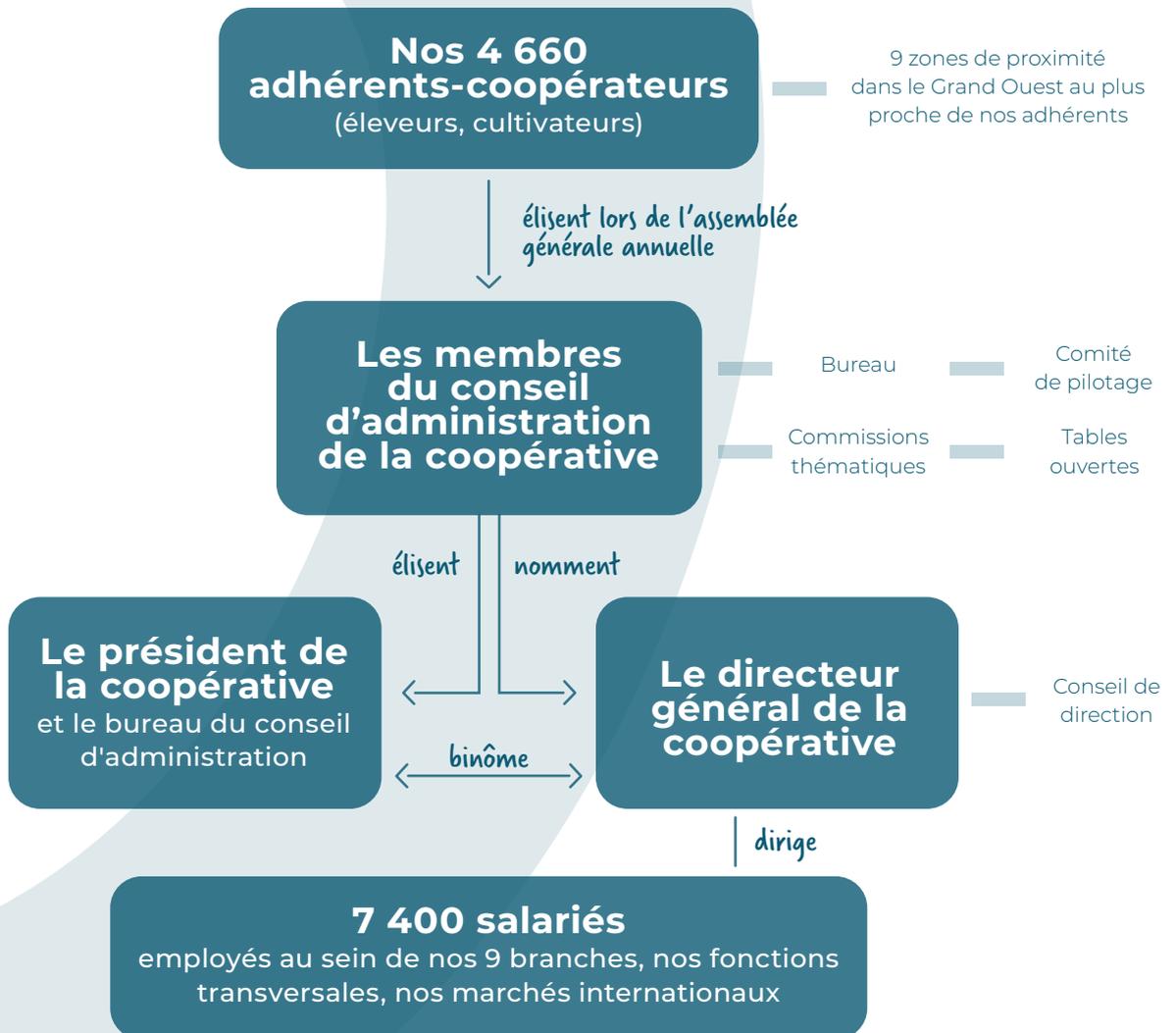
Gouvernance de la coopérative

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le principe "un homme, une voix" des sociétés coopératives signifie que chaque adhérent dispose d'une seule et même voix, et ce quelque soit son apport.



Le modèle coopératif qui anime notre gouvernance est une force pour agir durablement sur l'ensemble de notre chaîne de valeur.



Nos administrateurs

Le conseil d'administration de Cooperl est composé de 31 administrateurs, tous agriculteurs et d'un représentant du collège associé non coopérateur. Le conseil d'administration se réunit en session plénière une fois par trimestre. Des commissions thématiques se réunissent régulièrement en moyenne deux fois par mois.



Bernard Rouxel
Président
Dolo (22)



Mickaël Benoit
Vice-Président
Bréhand (22)



Thony Cesbron
Vice-Président
Saint-Lézin (49)



Stéphane Fouéré
Vice-Président
Pleugueneuc (35)



Olivier Judil
Vice-Président
Penguily (22)



Bruno Hamon
Secrétaire
Plédéliac (22)



Alain Le Cam
Secrétaire adjoint
Locmaria-Berrien (29)



Vincent Lenoir
Trésorier
Penguily (22)



Yves Debien
Trésorier adjoint
Sèvres-Anxaumont (86)



Yvan Fourré
Membre du Bureau
St-Clément-
Rancoudray (50)



Dominique Huet
Membre du Bureau
Auvers-le-Hamon (72)



Gérard Viel
Membre du Bureau
Mésanger (49)



Olivier Balusson
Plumieux (22)



Loïc Bannetel
Boistrudan (35)



Frédéric Baudet
Lamballe Armor (22)



**Aude Bijstra
Créaud**
Thorigny (85)



**Benoît
Breemeersch**
Terre-de-Caux (76)



**Jean-Charles
Cantin**
Lamballe-Armor (22)



**Jean-Charles
Dartois**
Plestan (22)



Denis Domagné
La Selle-en-Luitré (35)



Patrice Drillet
Goudelin (22)



Tanguy Gaillard
Villegagnan (16)



**Jean-Jacques
Guerois**
Renaze (53)



Sébastien Homo
Vignoc (35)



Jérémy Labbé
Plurien (22)



Lionel Morvan
Plaine-Haute (22)



**Romain
Pinpernet**
Unigrains - associé
non-coopérateur



**Jean-Marie
Quemener**
Kernascleden (56)



Anthony Rault
Lamballe Armor (22)



Julien René
Plélo (22)



François Ruanlt
Grand-Fougeray (35)



Stéphane Savalle
Beuzeville (76)

Notre projet d'entreprise

Une coopérative, c'est un collectif : l'association des énergies au service d'un projet commun autour de valeurs qui nous rassemblent et d'objectifs qui nous lient.

Notre mission

Créer une coopérative, **autonome et humaniste** qui, par son rayonnement, respecte la mission première fixée par les fondateurs de la coopérative :

«Permettre à un maximum d'hommes et de femmes de vivre du fruit de leur travail au pays»

Sébastien Coupé, président fondateur de la Cooperl, en 1966

Nos valeurs

Par «valeurs», nous entendons les attitudes morales que nous valorisons comme étant fondamentales ou essentielles et que nous cherchons à partager comme étant notre socle commun.

- 1 Le goût de l'effort et le plaisir de bien faire
- 2 La solidarité et l'entraide entre collaborateurs (salariés et coopérateurs)
- 3 L'honnêteté et la transparence au service de la Cooperl, notre bien commun
- 4 La confiance a priori et l'encouragement à l'initiative individuelle
- 5 La promotion de l'autre par la délégation positive et la culture de la responsabilité
- 6 L'équité, condition de notre pacte social
- 7 L'humilité, le respect, l'écoute

Notre stratégie

Pour réaliser sa mission et à l'aide de ses valeurs, Cooperl se bat chaque jour pour devenir le leader exemplaire de la coopération agricole française en matière de productions animales et de leur valorisation ultime en filière.

Notre projet d'entreprise

À cette fin, nous atteindrons l'excellence sur cinq objectifs que nous avons progressivement identifiés comme majeurs et complémentaires.

La compétitivité - prix : objectif premier, nécessaire mais non suffisant.

La création de valeurs ajoutées nouvelles : aboutissement d'un travail de segmentation poussée de nos marchés et de nos offres.

Le développement national et international : opportunités de nouvelles rencontres, de nouvelles perspectives, de nouveaux marchés et de nouvelles exigences.

Le travail en filière : le développement de notre logique de filière est un objectif en soi ; il fait notre différence et déjà notre force.

Le développement durable au coeur de nos actions individuelles et collectives : car rien ne vaut vraiment qui n'associe progrès économique, social et environnemental.

La qualité de nos produits et la satisfaction de nos clients gouvernent chacune de nos actions. Les collaborateurs de Cooperl promeuvent la qualité totale, l'amélioration continue des pratiques, les bons comportements de management, l'innovation sous toutes ses formes et l'investissement rentable.

Notre vision

Cooperl est une coopérative, organisée en filière, que ses adhérents et collaborateurs créent et recréent chaque jour. Elle est ancrée territorialement, associe pleinement ses adhérents, collaborateurs et parties prenantes à son projet collectif durable et à son rayonnement. Elle innove et investit de manière responsable et équilibrée sur chacun des maillons de ses filières. Elle vise l'excellence en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises, aura une contribution positive sur l'environnement et saura offrir une chance à chaque homme et femme qui participe à sa construction.



Nos implantations

En France, notre groupe coopératif compte **plus de 30 SITES INDUSTRIELS** (usines, plateformes logistiques) dont une majorité en régions Bretagne, Normandie et Pays-de-la-Loire.

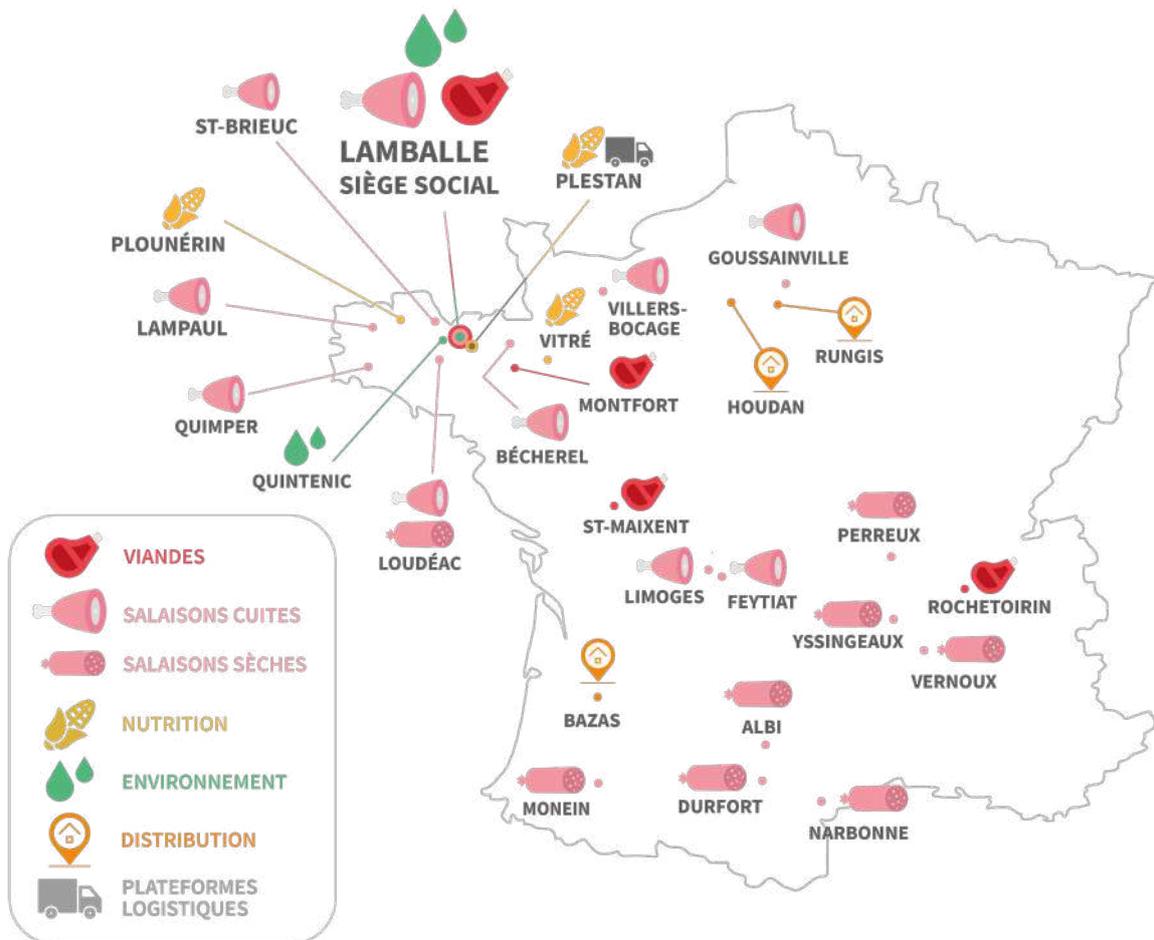
& **8 points de vente Calipro**

& **56 magasins multifrais**

& **16 magasins à la ferme**

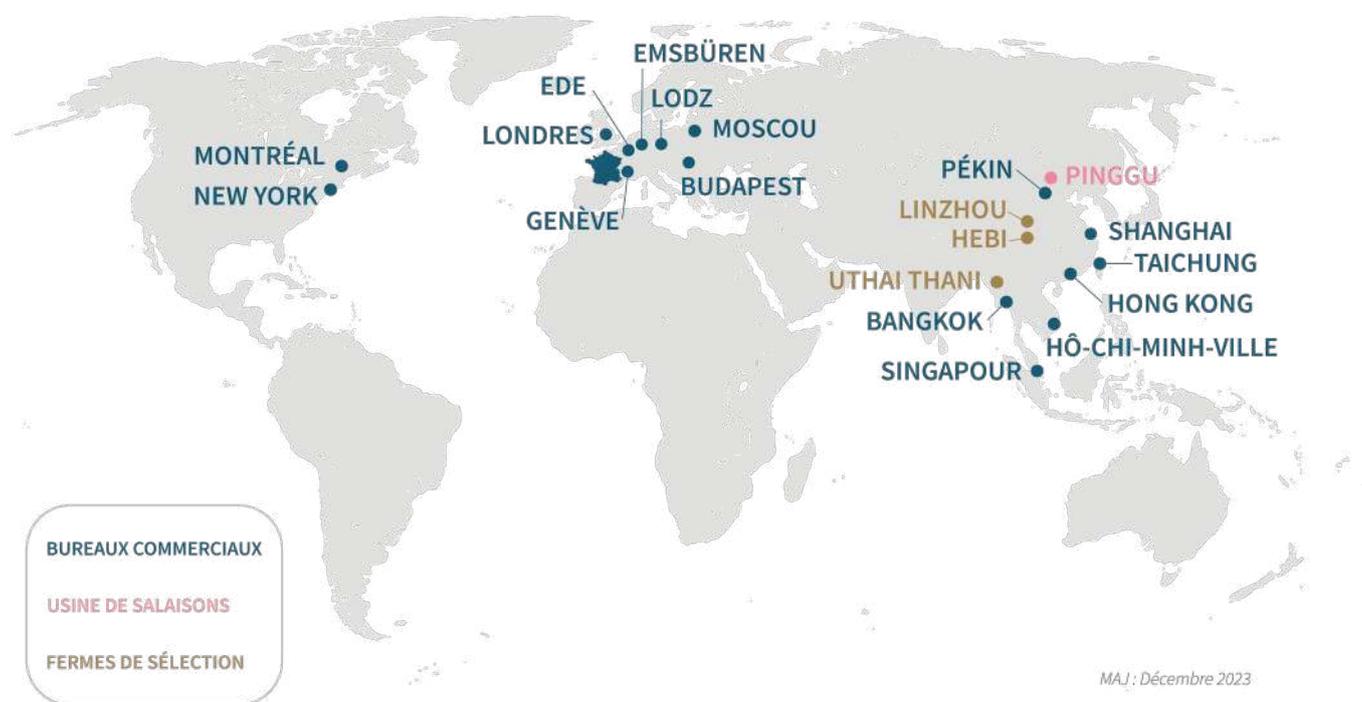
& **9 zones de groupement d'éleveurs**

Les éleveurs-adhérents de la Cooperl sont tous installés dans le Grand Ouest de la France



Notre groupe est également fort de ses implantations au-delà du Grand Ouest, avec cinq sites en Nouvelle-Aquitaine, quatre sites en région Auvergne-Rhône-Alpes, trois sites en région Occitanie et trois sites en Île-de-France.

Zoom à l'international



« **1/3 de notre production de viande de porc est aujourd'hui vendu à l'export.**

À l'international, notre coopérative est présente dans le monde entier au travers de ses bureaux et filiales implantés en Amérique, Asie et Europe.

Focus sur l'Asie

Cooperl a pour volonté de développer une filière de production complète du porc en Chine pour répondre à la très forte demande locale.

Notre coopérative a ainsi investi dès 2013 dans une ferme de sélection dans la province du Henan en Chine. De même, pour répondre à la consommation locale, une usine de fabrication de produits de salaisons a été

ouverte en 2019, en partenariat avec New Hope Liuhe, acteur majeur de l'agroalimentaire sur le marché chinois, à proximité de Pékin, dans le district de Pinggu. Suite à la réussite et au développement de notre première ferme de sélection en Chine, nous avons continué notre expansion en Asie. Ainsi, sur les mêmes principes, nous avons bâti une nouvelle ferme en Thaïlande, à 250 km au nord de Bangkok à Uthai Thani, en partenariat avec ThaiFood Group, 3^{ème} acteur thaïlandais dans la production animale. Ce lieu, aux dimensions impressionnantes, mêle technologie et technique Cooperl. Sur une superficie de 16,5 hectares et dans le respect de la biosécurité, la ferme est composée de 10 bâtiments d'élevage, une zone technique, une quarantaine, une zone de transfert des animaux et une zone de vie pour les salariés de

l'élevage avec 26 chambres. En 2023, un centre d'insémination a été ouvert à Hebi dans la province du Henan en Chine.

De fin octobre à début novembre 2023, les équipes Cooperl ont réuni les plus grands acteurs de la transformation de viande porcine en Asie dans nos pays principaux d'implantation : la Chine, la Thaïlande et le Vietnam. Nous y avons partagé la vision et le savoir-faire de notre coopérative en matière de génétique, de nutrition, de santé animale, d'environnement et d'équipements d'élevage. Avec presque 600 participants réunis sur ces 3 événements, les échanges ont permis d'affiner la connaissance du contexte à l'international et surtout de renforcer nos liens avec nos clients et prospects dans le secteur de l'élevage et de la transformation.

Nos environnements d'affaires

Positionnement des activités du groupe Cooperl au sein de son secteur

 Bretagne

1^{ère} région
agricole de France

3^{ème} région
d'élevage en Europe

Filière viande en Bretagne =

55 000
emplois directs

 Cooperl
en France

1^{er} groupement
d'éleveurs de porcs

1^{er} fabricant
d'aliment porc

2^{ème} transformateur
de viande porcine

7 400 salariés
(dont 4 600 en Bretagne)

 Cooperl
en Europe

8^{ème} transformateur
de viande porcine

Environnement économique et commercial de l'année 2023

Depuis 2017, les 10 pays principaux producteurs de porcs en Europe ont vu leur cheptel de truies diminuer globalement de 11,4 %. La France n'échappe pas à cette baisse de production puisqu'elle a vu son cheptel porcin baisser de 8 % en 4 ans. Cette baisse historique de l'offre de porcs en France et en Europe a créé depuis mi-2022 un phénomène de rareté qui induit une augmentation

des prix du porc au bénéfice des producteurs. Entre mars 2022 et mi-2023, le prix du porc a augmenté de manière continue. Après avoir établi un nouveau record historique en 2023 à 2,38 €/kg, il reste aujourd'hui à un niveau élevé.

Les autres facteurs inflationnistes déjà décrits en 2022 restent à des niveaux élevés en 2023 : le prix de l'électricité est 2 fois supérieur à celui d'avant la crise ukrainienne, les taux d'intérêts ont culminé à des niveaux historiques en 2023, l'augmentation du salaire minimum de croissance

indexé sur l'inflation impacte les masses salariales depuis 3 ans.

La baisse des volumes de production se répercute en aval par une baisse des volumes d'abattage. Pour l'année 2023, les abattages de porcs sont ainsi en recul au niveau national de 4,7 % par rapport à 2022. Combinée à une hausse de l'ensemble des coûts, cette conjoncture met l'ensemble des maillons intermédiaires (abattage-découpe et transformation) dans une situation économique complexe comme l'illustre

les restructurations et défaillances d'entreprises du secteur constatées en 2023.

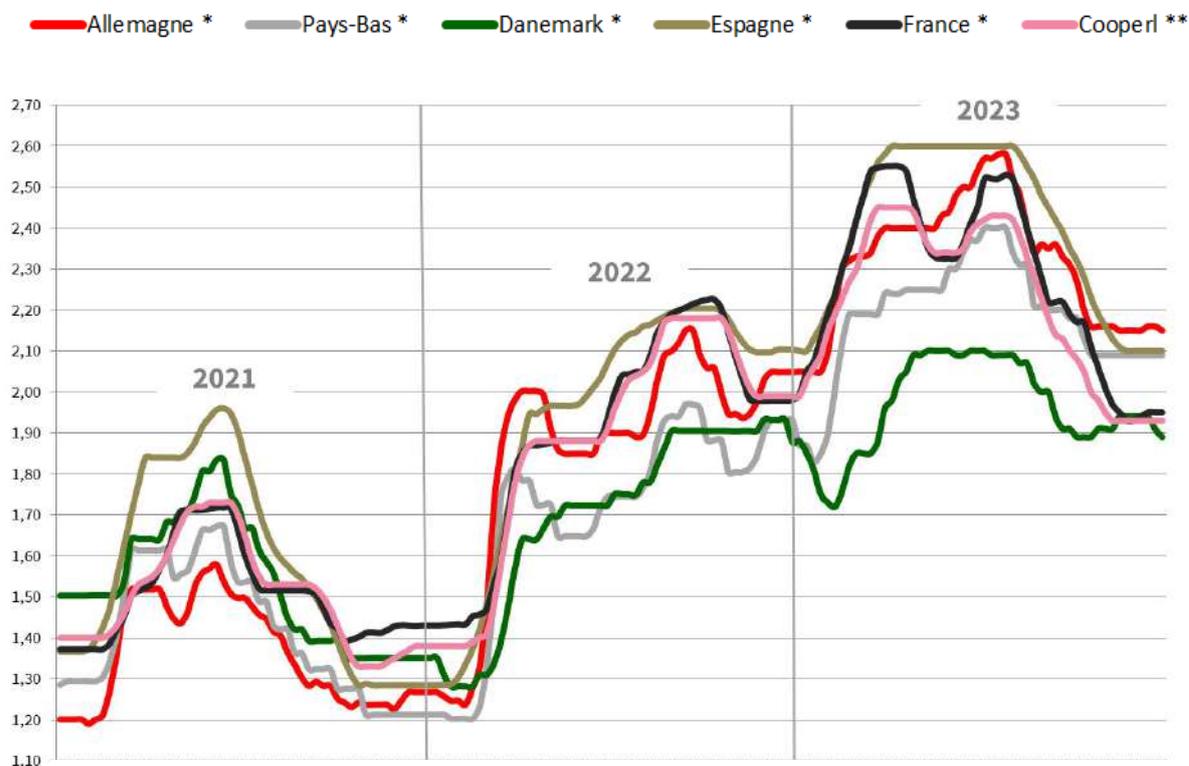
L'augmentation des prix du porc et de l'ensemble des charges s'est au moins partiellement répercuté sur les prix à la consommation. Ainsi, selon les indices des prix à la consommation de l'INSEE, le prix de la viande de porc a augmenté de 10,6 % en 2023 par rapport à 2022 tout en progressant moins vite que les autres viandes. Dans le même temps, le prix des produits de charcuterie a augmenté de

plus de 14 %.

Sur le long terme, la consommation de porc est relativement stable à légèrement baissière pour l'ensemble des pays européen. À plus court terme, les effets de l'inflation se traduisent néanmoins sur la consommation, puisqu'après des années 2021 et 2022 où la consommation avait légèrement augmenté, l'année 2023 se traduit par une baisse de -3,8 %. À plus long terme cependant, les projections mondiales sont

en croissance pour la viande de porc. Notre modèle d'organisation en filière complète et nos stratégies, nous permettent de nous adapter constamment à ces évolutions. La multiplication des échanges avec nos parties prenantes commerciales, clients et fournisseurs, confirme la place grandissante d'attentes sociétales prioritaires telles que la décarbonation ou la prise en compte du bien-être animal.

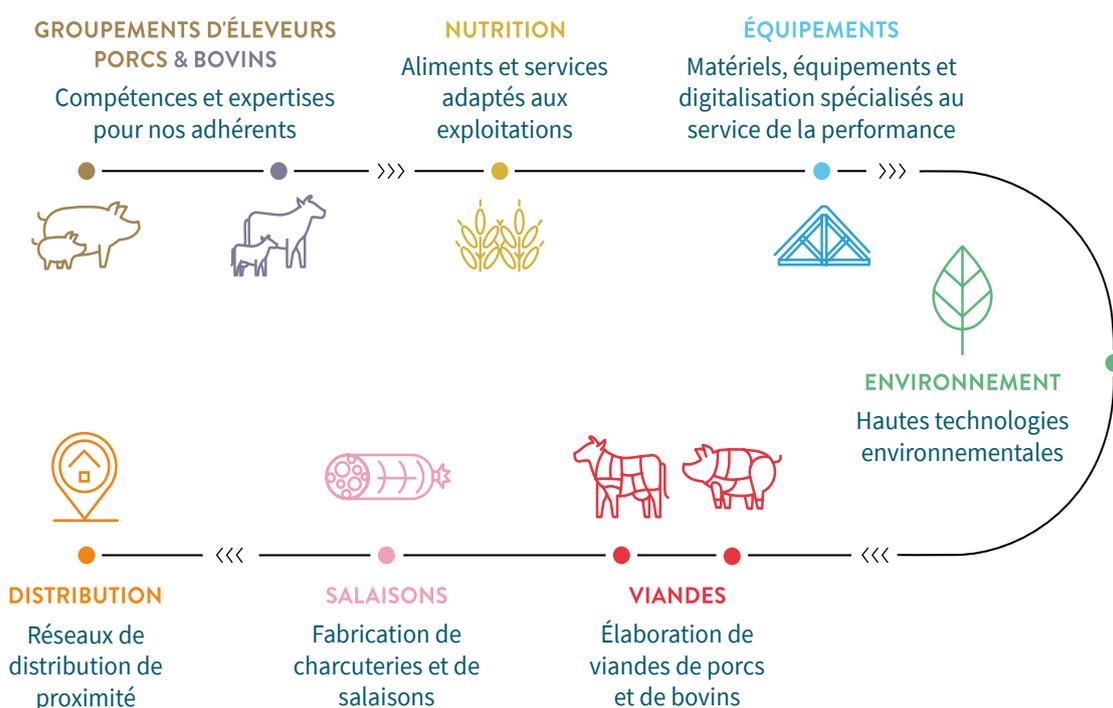
Évolution du prix du kilo de viande de porc en Europe Période de janvier 2021 à décembre 2023



Sources : *Ifip & **service économique Cooperl

Le modèle d'affaires de notre coopérative

Cooperl s'organise en 9 branches d'activités spécialisées, complémentaires, et interconnectées d'amont en aval de la filière :



Une chaîne de valeur amplificatrice

Chacune des 9 branches de la filière Cooperl entretient des interactions directes avec nos parties prenantes externes (tels que les fournisseurs et les clients) et en interne avec nos adhérents, les salariés du groupe, les autres branches, et les différentes fonctions transversales.

Ce sont ces interactions qui permettent à chacune des 9 branches de générer leurs propres valeurs ajoutées.

Par les savoir-faire de nos salariés et adhérents, nos outils industriels, notre investissement continu dans l'innovation et l'économie circulaire, notre filière de l'amont à l'aval apporte une création de valeur supplémentaire qui multiplie

celle créée par chaque branche.

Cette filière unique est la spécificité et la force du groupe Cooperl. Elle permet de proposer à nos clients des produits innovants et différenciés tels que le Porc Bien-Être ou le Porc Élevé Sans Antibiotique, notre mission étant de valoriser au mieux pour nos clients le savoir-faire de nos adhérents.

Le modèle d'affaires de notre coopérative

Animaux



Porcs



Bovins



Poules pondeuses

Services transversaux

14 services
Plus de 400 salariés

Adhérents



4 660 agriculteurs -adhérents

dont 32 administrateurs de la coopérative

Éleveurs de porcs, de bovins, cultivateurs



La filière



Cooperl Groupement d'éleveurs

Porcs

Bovins

270 SALARIÉS

Conseils techniques, formation, management de la qualité, bien-être animal, génétique porcine, expertise économique, santé animale



Cooperl Nutrition

320 SALARIÉS

Fabrication d'aliments, achats & collecte, services techniques, agrofourniture



Cooperl Équipements

350 SALARIÉS

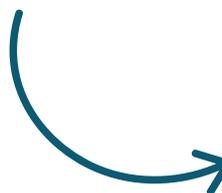
Matériel d'élevage, bâtiments d'élevage, prestations d'élevage, ventes en ligne, magasins Calipro



Cooperl Environnement

160 SALARIÉS

Eau propre, micro-algues, protéines et graisses, eau chaude, énergies renouvelables, biogaz, biocarburant, matières organiques d'élevage, engrais et amendements



Clients

Territoires



Prestataires, sous-traitants
Fournisseurs
Syndicats agricoles
Écoles, formation professionnelle
Élus, collectivités locales
Société civile, associations, voisinage
Partenaires financiers, comptables, certificateurs
Interprofession, fédérations agricoles, chambres d'agriculture
État, administrations, autorités de contrôle
Médias

À l'international



Des bureaux implantés au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Europe, en Russie, en Chine, en Thaïlande et au Vietnam.

EN ASIE : 305 salariés
2 fermes de sélection
1 centre insémination
1 usine de salaisons

Cooperl



Cooperl viandes

Activité Porc

2 400 SALARIÉS

Viande fraîche, viande élaborée



Activité Bovin

100 SALARIÉS

Viande fraîche, viande élaborée



Cooperl Salaisons

2 600 SALARIÉS

Salaisons cuites, salaisons crues, charcuteries cuites, charcuteries sèches



Cooperl Distribution

500 SALARIÉS

Commerce omnicanal de viandes et de charcuteries : magasins physiques et vente en ligne

nos marques



nos marques



Particuliers / Consommateurs

Professionnels : grandes & moyennes surfaces, grossistes, industriels, restauration, artisans

Agriculteurs : éleveurs, cultivateurs



02





Nos engagements de responsabilité sociétale de l'entreprise

SOMMAIRE

PARTIE 2

NOS ENGAGEMENTS DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Point méthodologique	28
RSE Cooperl et objectifs de développement durable (ODD)	29
Nos réponses, nos engagements RSE	31
Enjeux RSE pour nos principales parties prenantes :	
Les Hommes	32
Les animaux	60
La planète	68
Les territoires	84
 TABLEAU DES INDICATEURS CHIFFRÉS	 90

Nos engagements de responsabilité sociétale de l'entreprise



Point méthodologique

La démarche DPEF du groupe Cooperl se base sur :

- les dispositions réglementaires liées de l'article R. 225-105-1 du Code de Commerce français,
- les principes et recommandations de la norme ISO 26000 qui ont permis au groupe de définir ses enjeux prioritaires en termes de responsabilité sociétale d'entreprise afin de répondre aux attentes des parties prenantes.

La période de reporting est fondée sur une année fiscale (du 01/01/2023 au 31/12/2023).

Périmètre

Le périmètre de consolidation a pour objectif d'être représentatif des activités du groupe Cooperl. Pour l'exercice 2023, il couvre l'ensemble du chiffre d'affaires consolidé 2023 des sociétés détenues à plus de 50 % par le groupe Cooperl à l'exclusion des sociétés Nucléus et Olivier and Co.

Si une branche d'activité est non concernée par le calcul d'un indicateur (exemple : indicateur concernant seulement la production amont), le périmètre de consolidation reste indiqué en périmètre consolidé groupe.

Lorsque le calcul d'un indicateur n'a pas été effectué sur le périmètre groupe consolidé pour une branche d'activité concernée, la précision du périmètre est apportée dans le rédactionnel et/ ou dans le tableau de synthèse des indicateurs en fin de rapport.

Les installations, dont les consommations d'eau et d'énergie, sont considérées comme non-significatives (bureaux tertiaires, branches groupement, et magasins de la branche équipements et distribution) ne sont pas prises en compte dans les indicateurs. Les sites de la branche équipements non encore intégrés : site de production de ciments Loudéac et CRD.

L'indicateur effectif en Asie inclut l'ensemble des sociétés y compris les Joint-Venture.

L'indicateur rémunération inclut toutes les filiales du groupe avec les règles de consolidation comptable suivantes :

- 1) sociétés en consolidation totale : 100 % des rémunérations
- 2) sociétés en consolidation partielle : % des rémunérations = % de détention des parts
- 3) sociétés mises en équivalence et sociétés non consolidées (participations financières) : 0 %

Consolidation du reporting

La responsable RSE groupe qui coordonne la procédure consolide toutes les données extra-financières et s'assure de la cohérence de la consolidation et de la qualité des indicateurs.

Les interlocuteurs identifiés par la responsable RSE groupe transmettent les données pour leur périmètre et fournissent les pièces justificatives.

Contrôles externes

L'ensemble du périmètre consolidé du groupe Cooperl présenté dans ce rapport a fait l'objet d'une mission de vérification des informations RSE y figurant (annexe du rapport de gestion) par le cabinet Rouxel-Tanguy & Associés, sous sa dénomination commerciale ACTHEOS Rouxel-Tanguy & Associés (337 650 147 R.C.S Saint-Brieuc), accrédité. Accréditation COFRAC Inspection n° 3-1908, portée disponible sur www.cofrac.fr.

Informations méthodologiques complémentaires

Trajectoire et Bilan Carbone : la trajectoire Cooperl repose sur la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) française.

Elle a été définie suite à la réalisation de notre bilan gaz à effet de serre de référence. Ce premier bilan a été établi sur l'ensemble des données d'activités de la coopérative de 2019. Elle est également basée sur le guide méthodologique des Ministères de la Transition Ecologique et de l'Economie et des Finances pour la construction de trajectoire de décarbonation des entreprises.

Le bilan de référence a été recalculé selon la méthode BEGES V5 pour l'exercice 2022.

Indicateur soutien financier aux adhérents : il est déterminé sur la base des informations comptables au 31/12/2023 sur les prêts, les comptes courants financiers accordés au cours de l'année 2023 aux adhérents, hors filiales du groupe Cooperl.

Nos engagements pour maîtriser les risques

Au regard de notre modèle d'affaires et de nos principales parties prenantes, des politiques et actions sont déployées pour prévenir les risques potentiels identifiés.

PARTIES PRENANTES	ODD	RISQUES À PRÉVENIR	ENGAGEMENTS	POLITIQUES ET ACTIONS
AGRICULTEURS ADHÉRENTS	1 - 8 - 11	Fragilisation de l'activité des agriculteurs-adhérents, non respect du pacte coopératif	1. Soutenir nos adhérents pour une activité rémunératrice	Des élevages plus résilients, des productions mieux valorisées
		Affaiblissement de l'attractivité des métiers de l'agriculture, réduction des installations de jeunes agriculteur	2. Accompagner nos adhérents dans une activité pérenne et durable	Formations proposées aux adhérents Fidélité de nos adhérents
SALARIÉS	3 - 4 - 5 - 8 - 10	Difficulté de recrutement, discrimination	3. Agir pour l'emploi, l'égalité et de développement des compétences	Dynamique des emplois Insertion des jeunes Egalité des chances au travail Favoriser l'évolution des collaborateurs
		Risques d'accident du travail et pénibilité, déficit d'attractivité lié aux conditions de travail	4. Assurer les meilleures conditions de santé et de sécurité au travail et toujours améliorer la qualité de vie au travail	Réduire les accidents du travail La prévention au service de la réduction des risques et de la pénibilité Démarche Qualité de vie au travail
		Déficit d'attractivité lié aux conditions sociales	5. Encourager le dialogue social et le partage de la valeur	Politique salariale et avantages sociaux Organisation du dialogue social
CLIENTS	2 - 12 - 15	Décalage entre l'offre produit et les attentes clients, dégradation de l'image de marque	6. Proposer des produits et des services sûrs, sains et de qualité irréprochable	Répondre aux attentes de nos clients Des produits sûrs, sains et de qualité irréprochable
		Usage non durable des ressources	7. Développer des filières d'approvisionnement responsables	Achats locaux de porcs et de bovins Approvisionnement en France et Agrofourriture responsable
ANIMAUX	15	Détournement des consommateurs vis à vis de produits ne prenant pas en considération les attentes sociétales en matière de bien-être animal	8. Poursuivre notre démarche de progrès continu et durable pour le bien-être animal	Bien-être animal en élevage et pendant le transport Bien-être animal en abattoir
PLANÈTE	2 - 6 - 7 - 9 - 11 - 13 - 15	Dérèglement climatique, taxation des émissions de GES, baisse de l'activité	9. Atténuer notre impact et s'adapter au changement climatique.	Réduire nos émissions de GES Accompagner nos adhérents pour la réduction de leurs émissions
		Dépendance à l'énergie fossile, raréfaction de la ressource en eau	10. Optimiser nos performances énergétiques et nos consommations pour préserver les ressources naturelles	Sites certifiés ISO 50 001 Réduire nos consommations d'eau Réduire nos consommations d'énergie
		Affaiblissement des ressources, remise en cause des emballages plastiques, gaspillage alimentaire	11. Innover constamment pour transformer les déchets en ressources	Recyclage des déchets résiduels La valorisation des coproduits alimentaires au cœur de notre modèle économique circulaire Pionniers français de la méthanisation industrielle et en élevage Répondre à la loi AGECE et au décret 3R
TERRITOIRES	8 - 11	Dévitilisation des espaces ruraux, déficit d'attractivité du territoire conduisant à des difficultés de recrutement	12. Contribuer activement au dynamisme de nos régions	Donner du travail au cœur de nos campagnes Développer des circuits plus courts Engagés pour les autres au service de la vie citoyenne et locale

COOPERL INSCRIT SA DÉMARCHE SOCIÉTALE DANS LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont les 17 priorités établies par les Nations unies pour un développement économique et social soucieux du respect des populations et de la planète. Ces objectifs sont rassemblés dans l'Agenda 2030, adopté par l'ONU en septembre 2015 après deux ans de négociations.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Ces objectifs de développement durable ont plusieurs avantages :

C'est un agenda universel : tout le monde - les Etats, les entreprises, les ONG, les citoyens - est concerné par les ODD. Chaque acteur a des impacts positifs comme négatifs sur la réalisation des ODD et a un rôle à jouer pour assurer la réussite de l'agenda à horizon 2030.

C'est un langage commun : les ODD assurent un langage commun qui permet aux différents acteurs de se comparer sur les mêmes critères et donc de travailler ensemble dans la même direction.

C'est un cadre global et transversal : les ODD sont transversaux. Ils sont liés entre eux et peuvent interagir les uns sur les autres.

Dans les pages qui suivent, Cooperl a donc souhaité inscrire ses 12 engagements RSE en concordance avec les ODD afin de souligner en quoi nos engagements, nos politiques et nos indicateurs permettent d'oeuvrer en faveur de l'agenda 2030.

Nos engagements RSE

LES HOMMES

Agriculteurs-adhérents

- 01 Soutenir nos adhérents pour une activité rémunératrice
- 02 Accompagner nos adhérents dans une activité pérenne et durable

Salariés

- 03 Agir pour l'emploi, l'égalité et le développement des compétences
- 04 Assurer les meilleures conditions de santé et de sécurité au travail et toujours améliorer la qualité de vie au travail
- 05 Encourager le dialogue social et le partage de la valeur

Clients

- 06 Proposer des produits et des services sûrs, sains et de qualité irréprochable
- 07 Développer des filières d'approvisionnement responsables

LES ANIMAUX

- 08 Poursuivre notre démarche de progrès continu pour le bien-être animal

LA PLANÈTE

- 09 Atténuer notre impact et s'adapter au changement climatique
- 10 Optimiser nos performances énergétiques et nos consommations
- 11 Innover constamment pour transformer les déchets en ressources

LES TERRITOIRES

- 12 Contribuer activement au dynamisme de nos régions



Les Hommes



Une coopérative, c'est un collectif

Coopérative ancrée dans ses territoires, Cooperl œuvre au quotidien par et pour le travail de ses agriculteurs-adhérents et de ses salariés, pour satisfaire ses clients.



Les agriculteurs-adhérents

Les agriculteurs-adhérents, le socle de notre coopérative

Répondre aux attentes de ses adhérents est un enjeu majeur pour une coopérative. Concurrence internationale exacerbée,

évolution permanente des technologies de précision et d'aide à la décision, attentes de la société, l'agriculture est l'un des secteurs les plus exposés, mais également les plus en pointe dans les transformations qui s'opèrent aujourd'hui dans le monde.

Au-delà de la valorisation de leur production, notre coopérative propose un accompagnement technico-économique quotidien à tous ses adhérents et se donne pour mission d'assurer un partage équitable de la valeur créée grâce à notre modèle coopératif.

4 660 agriculteurs-adhérents nous fournissent **en porcs et bovins**, pour la transformation en viandes et salaisons et en céréales, pour la fabrication d'aliments pour le bétail.

Des élevages qui appartiennent à leurs éleveurs :

souci de la transmission, vision à long terme et attachement fort au territoire.

Exploitations familiales de l'ouest français

Bretagne, Pays-de-la-Loire, Normandie, Nouvelle-Aquitaine

Élevages de taille moyenne :

environ 250 truies par exploitation

Nombre de truies par exploitation en Europe⁽¹⁾ :

Allemagne : 263
Danemark : 813
Pays-bas : 768
Espagne : 1242
France : 246



Qui sont nos adhérents ?

Des métiers diversifiés :

sélectionneurs, multiplicateurs, naisseurs, naisseurs-engraisseurs⁽²⁾, engraisseurs, post-sevreurs, cultivateurs de céréales...

Différentes spécialisations :

élevage porcin, modèle de polyculture-élevage en association avec de l'élevage de vaches laitières ou allaitantes

(1) Source IFIP, données sur l'année 2021.

(2) Les naisseurs-engraisseurs représentent le modèle le plus répandu en France

Engagement n°1

Soutenir nos adhérents pour une activité rémunératrice

« Si vous voulez que les structures vivent, il faut que l'élevage vive et, pour que l'élevage vive, il faut lui offrir les meilleurs services et les meilleurs prix. Battez-vous pour ça ! »

Sébastien Coupé, président et membre fondateur de la Cooperl

Rendre l'agriculture durable, c'est avant tout permettre aux agriculteurs de vivre de leur métier et de pérenniser leur système d'exploitation. C'est donc tenir compte de tous les enjeux économiques, sociaux, techniques et environnementaux.

Politiques et actions : Accompagner nos éleveurs

Depuis plus de 30 ans, le service économique Cooperl publie un ensemble de données technico-économiques à travers différents réseaux que sont :

- la gestion technique des troupeaux de truies (GTTT),

- la gestion technico-économique (GTE),
- le prix d'équilibre.

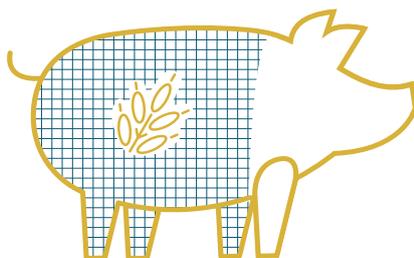
Ces résultats constituent une source d'information conséquente et fiable dans le temps.

Les données obtenues et traitées par le service économique permettent aux adhérents qui le souhaitent de se comparer et de se situer au niveau de leurs performances.

La publication régulière de références depuis plus de 30 ans atteste des progrès réalisés.

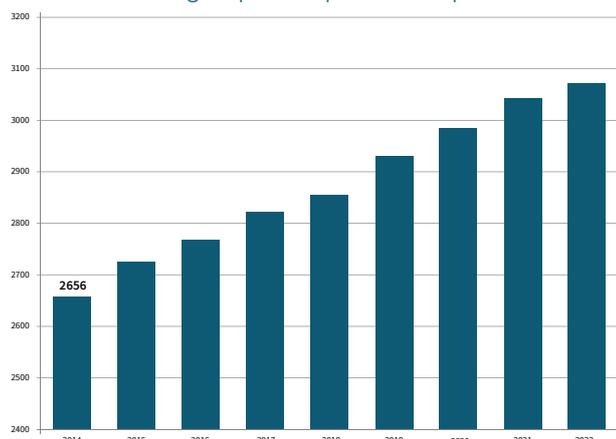
Dans la continuité de la GTE, la pratique régulière du prix d'équilibre donne la possibilité à chaque adhérent de se situer en temps réel (clôture actualisée mensuellement) par rapport aux autres

Coût de production du porc



L'alimentation représente 65 à 70 % du coût de production d'un porc

Évolution Kg vif produit par truie depuis 2014⁽¹⁾



producteurs du groupement et d'analyser plus en détail l'ensemble des charges de son exploitation.

Les écarts entre les exploitations porcines atteignent régulièrement de 0,30 € à 0,40 € par Kg de carcasse.

Pour compléter ces réseaux, nous faisons réaliser chaque année par des organismes indépendants (Cerfrance Côtes d'Armor, Cerfrance Brocéliande, Cerfrance Bretagne, COGEDIS...) des études comparatives entre les adhérents Cooperl et les non adhérents. **Ces études font ressortir des écarts de marge brute par truie très favorables aux adhérents Cooperl.**

(1) Donnée 2023 non disponible à la date d'édition du rapport

Politiques et actions : Soutenir l'élevage face à la volatilité du prix des matières premières

L'année 2023 a été marquée par une volatilité du prix des matières premières moins forte qu'en 2022 mais avec une gestion du risque - entre les très bonnes récoltes de céréales et les conflits toujours présents - assez compliquée.

Entre 2022 et 2023, notre compétitivité prix d'aliment reste très forte et ceci en maintenant toujours des écarts d'indice de consommation (données détaillées 2023 publiées dans l'Etude CER France disponible en juin 24).

L'aliment Cooperl est et reste un élément déterminant dans la compétitivité des élevages.

Le cabinet Cerfrance Bretagne⁽¹⁾ réalise une étude comparative des performances économiques des éleveurs porcins entre des éleveurs adhérents et non-adhérents à la Cooperl dans la région Bretagne.

Selon cette étude, en 2022 (données 2023 non disponibles à la date de publication), les éleveurs Cooperl ont réalisé une marge brute moyenne de 1 362 € par truie en aliment complet⁽²⁾. Cela représente un écart favorable de 418 € par truie et plus de 40 % par rapport à la moyenne des éleveurs bretons.

Pour un élevage moyen de 250 truies, cet écart représente plus de 100 000 € de gain supplémentaire sur une année.

2,62

C'est l'indice moyen de consommation⁽³⁾ des porcs élevés par les adhérents Cooperl.

Cela représente un écart de - 0,17 avec les éleveurs hors-Cooperl (qui ont un indice de 2,79 en moyenne). Cette meilleure performance présente plusieurs bénéfices pour l'éleveur :

- moins d'aliments à acheter donc une meilleure rémunération,
- moins de rejets environnementaux donc une réduction des surfaces d'épandages nécessaires,
- moins de surfaces mobilisées pour produire les céréales nécessaires à l'alimentation des porcs.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La performance alimentaire de Cooperl associée à l'arrêt de la castration permet d'économiser, pour chaque élevage d'une taille moyenne de 250 truies, l'équivalent de 15 hectares de céréales, soit 21 terrains de football !

La force du modèle économique Cooperl en chiffres



7,6 millions €

de **soutien financier** aux adhérents (avances de trésorerie, prêts)



24 millions €

de **plus-values qualité payées aux adhérents** grâce à nos cahiers des charges spécifiques (Bio, Sans antibiotique, Label Rouge, etc.)

(1) Cerfrance est un réseau associatif de conseil et d'expertise comptable en France exerçant dans plusieurs secteurs d'activité : agriculture, artisanat, commerce, professions libérales. (2) Le saviez-vous ? Chez les éleveurs de porcs (Cooperl, comme hors-Cooperl), certains achètent 100 % de leur aliment pour le bétail (on parle alors d'aliment complet), tandis que d'autres produisent eux-mêmes une partie de cet aliment à la ferme (on parle alors de fabrication d'aliment à la ferme). Les chiffres de l'étude Cerfrance Bretagne retenus dans ce rapport ne concernent que le groupe des éleveurs en aliment complet dans une logique de comparabilité sur une population homogène, ce qui explique le choix du groupe 100 % achat. (3) L'indice de consommation mesure la quantité nécessaire d'aliment en Kg pour produire 1 Kg de viande en vif.

Engagement n°2

Accompagner nos adhérents dans une activité pérenne et durable

La formation et l'accompagnement des compétences des adhérents sont très importants dans notre coopérative. Cooperl agit aussi pour améliorer l'attractivité des métiers d'agriculteurs et pour le renouvellement des générations.

Politiques et actions :
Des formations dédiées aux adhérents et à leurs salariés



737

adhérents et salariés d'exploitations formés

en 2023 sur des thématiques telles que la conduite d'élevage, la gestion de la reproduction, la biosécurité en élevage face au risque de fièvre porcine africaine, mais aussi l'approche globale



du bien-être-animal et l'application des bonnes pratiques.

Politiques et actions :
Fidélité de nos adhérents

**82 %
de fidélité**

C'est la part des agriculteurs-sociétaires Cooperl qui adhèrent à notre coopérative depuis plus de 5 ans.

Politiques et actions :
Renouvellement des générations pour une activité pérenne

Avec un âge moyen de 49 ans pour ses adhérents exploitants agricoles, Cooperl est concernée au premier chef par le renouvellement des générations dans la filière porcine. Aussi, notre coopérative a décidé de renforcer ses moyens par une mise en relation beaucoup plus dynamique entre les cédants et les candidats afin de continuer de garantir des



installations et des reprises d'outils réussies.

Le dispositif Compagnons Cooperl pour le renouvellement des générations d'exploitants agricoles porcins

L'objectif de ce dispositif est de sensibiliser, attirer et former les jeunes générations ou des personnes en reconversion professionnelle à la production porcine. Chaque année, une nouvelle promotion regroupe des jeunes (appelés Compagnons) qui intègrent un parcours de formation individualisé de 2 ans entre immersion en élevage et des journées de formation aux techniques d'élevage.

La réussite des apprenants repose sur une organisation originale articulée autour de 4 acteurs :

- le pilote RH : référent de terrain de la Cooperl qui facilite l'échange entre les éleveurs et les candidats,
- le maître Compagnon : éleveur Cooperl formé aux techniques de management,
- le partenaire pédagogique : école initiale ou centre de formation,

- un parrain : expert souhaitant s'investir dans le dispositif Compagnons.

À ce jour, 256 jeunes sont entrés dans le dispositif et 54 jeunes supplémentaires constituent la promotion 2023-2024.



L'accompagnement des cédants et des repreneurs pour faciliter la transmissibilité des élevages

Pour faciliter la transmission de leurs élevages, Cooperl propose un accompagnement aux cédants. Plusieurs étapes jalonnent ce parcours. Dans un premier temps, et de manière très anticipée par rapport à la date prévisionnelle de départ, nos techniciens et experts métiers proposent un diagnostic pluridisciplinaire appelé Impuls Transmission (bâtiment, environnement, économique, ressources humaines, juridique et fiscal). Son objectif est de mettre les éleveurs en dynamique et de renforcer la transmissibilité de leurs exploitations. Ce diagnostic est ensuite régulièrement actualisé pour tenir compte des évolutions de l'exploitation, des techniques d'élevage

et de l'environnement tant réglementaire que du marché. Ensuite, quelques années avant la transmission, des scénarios de reprise seront étudiés et un accompagnement actif sera mis en place (recherche de repreneurs, formation à une communication positive sur son élevage, etc). À cet effet, Cooperl a lancé en 2022 les **Cafés de la Transmission**, des événements organisés dans nos antennes locales, dont l'objectif est de sensibiliser les éleveurs de plus de 50 ans à l'anticipation de leur future transmission et à la transmissibilité de leurs élevages.

De la même manière, les candidats à l'installation sont accompagnés afin de définir clairement leur projet. Cooperl propose un accompagnement complet de la phase de projet jusqu'à celle de l'installation. Une prise en charge financière dans tous les domaines d'expertise (bâtiment, environnement, économique, ressources humaines, juridique et fiscal) est proposée ainsi que des aides à l'installation (prêt à la reprise de cheptel, prise en charge du bilan sanitaire, un an d'abonnement aux applications Cooperl et une aide directe aux projets d'investissement en bâtiments agro-écologiques).



Les salariés

Valoriser les talents et les savoir-faire de nos salariés

La mobilisation des talents et des savoir-faire est un axe stratégique important pour notre coopérative. Pour répondre aux enjeux qui concernent nos salariés, nous avons structuré des politiques et des actions pour développer l'employabilité, l'égalité au travail et les compétences et pour assurer la santé et la sécurité, la qualité de vie au travail et le dialogue social.



Engagement n°3

Agir pour l'emploi, l'égalité et le développement des compétences



La responsabilité d'employeur de notre coopérative est importante dans nos territoires, notamment en matière de soutien à l'insertion sociale par l'emploi et par le développement des compétences. Une spécificité historique de Cooperl est l'attachement et la fidélité des salariés à la coopérative.

Politiques et actions : **Dynamique des emplois**

Contribuer activement à la vitalité de nos régions, là où nous sommes présents, fait partie de notre ADN.

De par sa structure de coopérative, Cooperl propose

plus de 600 métiers adaptés à ses activités agricoles, agroalimentaires et commerciales.

Au 31 décembre 2023, les sociétés de notre coopérative comptait plus de 7 400 salariés, dont 7 100 en France (65,3 % d'hommes et 34,7 % de femmes), et 305 en Asie.

7 400 salariés

S'ajoutent 7 851 intérimaires⁽¹⁾ qui ont travaillé pour le groupe Cooperl au cours de l'année 2023, dont 363 ont été embauchés à l'issue de leur contrat d'intérim.

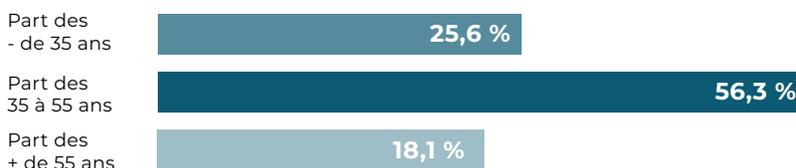
Politiques et actions : Insertion des jeunes et des séniors

Notre politique d'insertion des jeunes par l'emploi est notamment basée sur nos relations avec les écoles, auprès desquelles le groupe s'engage chaque année à former des stagiaires et des apprentis.

Cette insertion passe aussi par des processus innovants et ciblés vers les jeunes comme la mise en place de job dating et par l'animation d'une page Facebook dédiée au recrutement :

 [@CooperlLamballerecrute](#)

Répartition par âges - Groupe Cooperl



538 jeunes embauchés

En 2023, Cooperl a contribué à l'embauche de 538 nouveaux salariés de moins de 35 ans.



C'est le nombre d'alternants (contrats d'alternants et de professionnalisation) qui ont été accueillis et formés par le groupe Cooperl en France en 2023.

Politiques et actions : Égalité des chances au travail

92/100

C'est la note en progression obtenue par la SCA Cooperl Arc Atlantique en 2023, d'après l'index d'égalité homme-femme conçu par le Ministère du Travail. Pour chacune des entités du groupe Cooperl, cet outil permet d'établir 5 indicateurs : les écarts de rémunération, les écarts des augmentations, les écarts de répartition des promotions et le pourcentage de salariées augmentées après la maternité. À travers ces indicateurs, l'objectif est de faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes au sein du groupe.



18 517 abonnés au compte professionnel LinkedIn de Cooperl⁽²⁾

(1) Intérimaires : contrats pouvant être d'une durée de un jour comme de plusieurs mois.

(2) au 22/04/2024

Insertion des personnes en situation de handicap

Notre groupe accueille **6,91 % de travailleurs en situation de handicap**, autant que ses métiers le permettent et selon les exigences fixées par la loi.

Par ailleurs, le groupe confie toujours l'entretien des espaces verts et la fabrication de matériel d'élevage à des centres d'aide par le travail et à des ateliers protégés, les ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail).

Politiques et actions : Favoriser l'évolution des collaborateurs : la formation professionnelle continue

Dans un monde économique en mutation constante, le service formation de notre coopérative accompagne les salariés dans l'acquisition de

nouvelles compétences. À noter qu'à cette formation professionnelle continue, pilotée par notre service central formation, s'ajoutent de nombreuses formations internes organisées à l'initiative des équipes de nos neuf branches d'activités pour des formations complémentaires renforcées, par exemple en sécurité, en qualité, en développement personnel, etc.



3 386

salariés formés

En 2023, 3 386 salariés du groupe Cooperl ont bénéficié des programmes de formation professionnelle continue. Un salarié peut suivre plusieurs formations au cours de l'année, ce qui correspond à 6 157 stagiaires formés pour le groupe Cooperl en 2023.

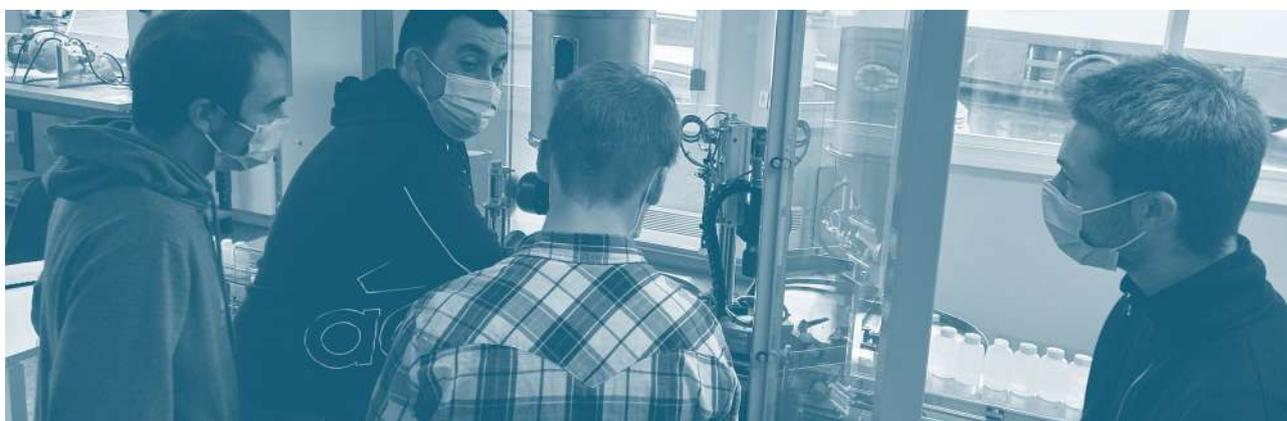
2,71 %

Pour le groupe Cooperl, la formation représente un investissement correspondant à 2,71 % de la masse salariale⁽¹⁾.

Soit un budget total de **6 016 140,21 €**

1 211

formations certifiantes délivrées en 2023



(1) Dont 0,99 % plan de formation volontaire (2 194 594,26 €) et 1,72 % de contributions légales (3 821 545,95 €)

Le Cfma : centre de formation Cooperl

En septembre 2020, Cooperl a ouvert son propre **Centre de Formation aux Métiers de l'Agroalimentaire (Cfma)**. Notre centre organise et délivre des formations internes pour nos éleveurs-adhérents et nos salariés, et accueille également des étudiants externes et personnes en reconversion dans nos cursus de formations diplômantes reconnues par l'état et spécialisées dans les métiers de l'agroalimentaire et de l'agriculture.

Les nouveaux locaux de 2 000 m² ont été inaugurés le 4 septembre 2023 devant 200 partenaires, entreprises du territoire, élus locaux, représentants de l'État et formateurs. Des portes-ouvertes sont régulièrement organisées, elles permettent aux candidats de rencontrer les équipes de formation dans les métiers de la maintenance, de la conduite de ligne, de la transformation de la viande ou en élevage porcin.

Au programme de ces rencontres : échanges avec les formateurs, démonstrations avec casques de réalité virtuelle, vidéos, visites d'ateliers de la Cooperl et du plateau pédagogique du Cfma.

Depuis 2020, Cooperl a développé une formation **BTS "Maintenance des systèmes de production"** en alternance. Il est mis en oeuvre par le Cfma, en collaboration avec le lycée Henri Avril de Lamballe, le lycée La Fontaine des Eaux de Dinan, l'IFRIA ainsi que le GRETA des Côtes d'Armor. Après 2 ans d'alternance, soit 42 semaines en formation et 48 semaines en entreprise, les apprentis sont diplômés.

Depuis 2023, le Cfma fait partie des deux centres de formation retenus pour dispenser le **Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) salarié qualifié en production porcine** mis en place par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi pour former rapidement des salariés opérationnels en élevage.

Insertion sociale : aide à l'apprentissage du français

Le certificat professionnel CléA permet à toute personne d'acquérir les clés indispensables à la validation des compétences nécessaires pour l'exercice d'une activité professionnelle et notamment par l'apprentissage de la langue française. En effet, notre coopérative compte **32 nationalités différentes**, et nous souhaitons faire de l'apprentissage de notre langue un facteur d'intégration complémentaire.



Cfma



**Centre
de Formation**
aux Métiers
de l'Agroalimentaire

Engagement n°4

Assurer les meilleures conditions de santé et de sécurité et toujours améliorer la qualité de vie au travail

Assurer la sécurité, la santé et la qualité de vie au travail est indissociable de l'attractivité

de nos métiers et à la base du bien-être des salariés de notre coopérative.

Pour assurer cette mission, Cooperl a structuré un service complet : le service Santé Sécurité Prévention gère les activités de protection et de prévention des risques professionnels. Il recense et évalue les risques afin de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et préserver l'emploi des 7 400 salariés du groupe.

Politiques et actions : Réduire les accidents du travail

S'agissant de la sécurité, un investissement important a été engagé par la Cooperl, sous l'impulsion de la direction afin d'accéder à la certification de la nouvelle **norme ISO 45001⁽¹⁾** pour ses sites viandes, salaisons, nutrition et environnement. Après la certification d'un premier site en octobre 2021 (Villers-Bocage (14)), l'année 2022 a vu la certification de 5 autres sites : les sites de Plestan (22), Montreuil-sous-Perouse (35) et Plounérin (22) pour la branche nutrition, le site Fervital



(1) Norme publiée en mars 2018 : lignes directrices internationales pour les systèmes de management de la santé et de la sécurité au travail.

de Lamballe (22) pour la branche environnement, le site de Bécherel (35) pour la branche Salaisons. En 2023, c'est le site de Lampaul (29) (branche salaison) qui obtient la certification. Cette norme spécifie les exigences pour un système de management de la santé et sécurité au travail. Nos autres sites industriels ont vocation à suivre cette démarche dans les années à venir.



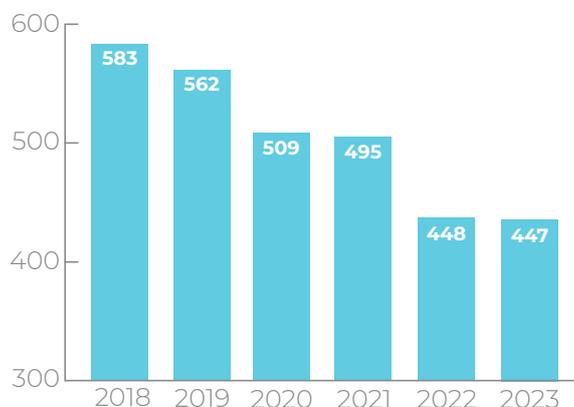
S'agissant des accidents du travail dans l'ensemble de nos sites en France, nous avons compté 447 accidents du travail avec arrêt en 2023, ce qui correspond à un indice de fréquence (IF) de 68 sur l'ensemble des accidents du travail dans notre groupe. Le taux d'absentéisme a été quant à lui de 8,8 %.



3 523
formations
sécurité

C'est le nombre de salariés de notre coopérative qui ont suivi une formation renforcée en sécurité au cours de l'année 2023.

Évolution du nombre d'accidents avec arrêt



Politiques et actions :
La prévention au service de la réduction des risques et de la pénibilité

Cooperl investit et œuvre de façon proactive à la santé et la sécurité des salariés.

L'objectif est clair : encourager une culture de la sécurité pour réduire les risques et

la pénibilité au travail. Des études ergonomiques sont régulièrement réalisées pour adapter les postes de travail et réduire les situations contraignantes à l'origine des troubles musculo-squelettiques (TMS). Par ailleurs, un programme d'évaluation des risques liés aux chutes de hauteur a été initié en 2023. La démarche se poursuit en 2024.





Consciente de l'impact du bien-être au travail sur le quotidien de nos collaborateurs, notre coopérative est engagée dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de vie au travail.

Politiques et actions : Démarche "Qualité de Vie au Travail"

Depuis 2017, le groupe Cooperl s'est engagé dans une démarche volontariste d'amélioration continue et régulière de la "Qualité de Vie au Travail". Le principe de cette démarche est d'organiser tous les ans sur nos sites industriels, logistiques et de distribution, des réunions d'ateliers qui rassemblent durant une demi-journée des responsables du service sécurité, de l'infirmierie, de la MSA, la représentation du personnel, la maintenance et deux à trois ouvriers opérateurs qui ont préalablement récolté les observations et les demandes de leurs collègues. Toutes les demandes, observations et suggestions remontées, sont ainsi centralisées par le service sécurité qui se fixe alors un objectif de conversion à hauteur de 80 % des demandes d'amélioration en actions et réalisations concrètes.

Plus
de **22 450**

C'est le nombre de demandes cumulées d'améliorations matérielles et organisationnelles remontées par nos salariés opérateurs depuis 2008 dans le cadre de notre démarche «Qualité de Vie au Travail».

79 %

C'est le taux de réalisation de ces demandes d'amélioration pour l'ensemble de notre coopérative. Un suivi par branche et par site permet de piloter la démarche pour s'assurer des réalisations. L'objectif pour 2024 est de déployer la démarche sur l'ensemble de nos sites en France.

Engagement n°5

Encourager le dialogue social et le partage de la valeur

Notre coopérative s'attache à favoriser le dialogue social dans l'entreprise, en s'appuyant notamment sur nos instances représentatives du personnel et les organisations syndicales. Notre vision sociale est une stratégie à long terme et se construit au travers d'accords pragmatiques et responsables. Elle se traduit par une politique sociale et salariale Cooperl volontariste.

Politiques et actions : Politique salariale et avantages sociaux

Salaires

Les métiers de l'agroalimentaire sont des métiers exigeants qui méritent une politique d'engagements salariaux et sociaux à la hauteur des efforts fournis.

À l'issue des négociations annuelles obligatoires (NAO), il a été convenu d'appliquer une augmentation du salaire de base en vigueur de 2 % au 1^{er} mars 2023.

Primes et suppléments d'intéressement

Sur le plan de la rémunération toujours, un Intéressement aux Progrès Réalisés par Unité (ou «IPRU») trimestriel a été institué. Le principe en est simple : il s'agit de redistribuer aux salariés la valeur créée par les progrès réalisés dans le trimestre sur les trois domaines du développement durable : économique, social et environnemental.

Par ailleurs, un complément aux intéressements trimestriels (IPRU) de l'année 2023 a été versé, d'un montant de 150 €, soit 599,62 € pour l'année complète.



Notre coopérative a également multiplié les accords depuis de nombreuses années pour le versement de primes (13^{ème} mois, intéressement, participation, assiduité, ancienneté), de plan d'épargne retraite collectifs, d'indemnités de transport, une prévoyance pour les frais de santé, aménagement des fins de carrière, une mutuelle familiale ou encore des tickets restaurant. S'ajoutent également les offres et les activités proposées par nos comités d'entreprise.

Politiques et actions : Organisation du dialogue social

13 accords collectifs

Notre coopérative encourage le dialogue social en proposant de nombreux espaces d'échanges et d'informations aux partenaires sociaux, notamment par le biais des différentes commissions existantes.

Fruits de ce dialogue permanent, ce sont **13 accords collectifs** qui ont été conclus au cours de l'année 2023 dans l'ensemble de notre groupe.

À titre d'exemple, l'accord d'intéressement triennal revu en 2022 s'applique à la date de signature aux nouvelles sociétés et à l'ensemble des filiales détenues à plus de 50 % par la coopérative.

Politiques et actions : Implication des salariés

Enquête « bien-être au travail »

Au dernier trimestre 2023, l'enquête bisannuelle concernant les conditions de travail a été proposée dans l'ensemble des sites du groupe Cooperl.

La note de satisfaction globale groupe sur le bien-être au travail est relativement stable à 6,8 (-0,1 point) avec un taux de participation en hausse de 10 points par rapport à 2021. À 82 % (en hausse de 2 points) les salariés soulignent le bon équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Cette enquête et son analyse détaillée, contribuent à identifier par branche les sujets à travailler.



Les clients

Construire une relation de confiance avec nos clients dans le respect de leurs attentes

En tant que groupe coopératif agricole et agroalimentaire, Cooperl se doit de fournir une alimentation saine, de qualité, et accessible au plus grand nombre. Notre coopérative s'attache à garantir la pérennité des exploitations de nos adhérents et des métiers de nos salariés, tout en répondant au plus juste aux demandes de nos clients, des consommateurs, et plus généralement de la société.



Engagement n°6

Proposer des produits et des services sûrs, sains et de qualité irréprochable



Les consommateurs expriment des attentes croissantes vis-à-vis des produits qu'ils achètent et des entreprises qui les fabriquent. Cooperl est reconnue pour la qualité de ses produits et de ses services, résultats des progrès continus dans l'ensemble de ses métiers.

Politiques et actions :
Répondre aux attentes de nos clients : des produits sûrs et sains au service du goût

«Qualité Totale Intelligente»

(QTI), le management par la qualité chez Cooperl

Sous l'impulsion de la direction générale, le groupe a déployé depuis de nombreuses années des systèmes de management par la qualité : plan de progrès, amélioration continue sur l'ensemble de ses activités.

Ainsi, chaque branche et chaque service transversal présentent, chaque année en revue de direction, les progrès réalisés et les perspectives de déploiement futur de leurs axes «QTI», qui sont des déclinaisons des 5 grands objectifs de notre coopérative⁽¹⁾.

ISO 9001, IFS, BRC

Le management par la qualité se concrétise notamment au sein de chaque branche par des plans de maîtrise sanitaire, des politiques, des guides de bonnes pratiques, des formations, des cahiers des charges internes et cahiers des charges clients. Nous assurons la traçabilité de nos produits à chaque stade de leur élaboration.

Les sites industriels du groupe Cooperl font également l'objet de nombreuses certifications d'entreprise qui participent à l'appropriation en interne de la **“Qualité Totale Intelligente”** et qui permettent de faire reconnaître officiellement la crédibilité de nos produits et procédures auprès de nos parties prenantes externes : certifications ISO 9001⁽²⁾, IFS Food⁽³⁾, BRC⁽⁴⁾, RCNA⁽⁵⁾, etc.

De nombreux contrôles et vérifications

298 audits externes

C'est le nombre d'audits clients, de certifications systèmes, de certifications filières, d'inspections étrangères pour agréments exports effectués sur l'ensemble des sites de production de nos deux branches viandes (porcs et bovins) et notre branche salaisons en 2023.

8 889

C'est le nombre de grilles d'audits qualité contrôlées chez les adhérents Cooperl en 2023, au cours de 1 726 audits internes réalisés par nos équipes.

De même, ce sont 157 élevages d'adhérents Cooperl qui ont été audités en 2023 par des organismes externes, pour 468 cahiers des charges contrôlés.



(1) cf. Notre projet d'entreprise - Nos objectifs (page 16 du rapport).

(2) ISO 9001 : norme internationale fixant les exigences sur les Systèmes de Management de la Qualité.

(3) IFS (International Featured Standard) : référentiel de sécurité sanitaire de la grande distribution française et allemande.

(4) BRC (British Retail Consortium) : référentiel de sécurité sanitaire de la grande distribution anglaise

(5) RCNA : Référentiel de la Certification Nutrition Animale.



Nos marques, vecteurs de nos innovations



LES ÉLEVEURS COOPÉRATEURS
BROCÉLIANDE

Brocéliande, mijotons un monde meilleur



LA PASSION DES SAVEURS
Madrange
DEPUIS 1944

Madrange, quand le goût a tout bon !



MONTAGNE NOIRE
— 1950-1951 —

Montagne Noire, savourons l'instant présent



CHARCUTERIE
PAUL PRÉDAULT
depuis 1928

Paul Prédault, l'esprit du marché



Jean Caby
depuis 1919

Jean Caby depuis 1919



COOPCHEZ VOUS

Coop chez vous, de nos fermes à vos assiettes

Illustrations innovations 2023



Les andouillettes de qualité supérieure

Le classique des barbecues traditionnel et gourmand à qualité Madrange.

Les ribs aux 3 poivres

Pour les amateurs de poivres, Madrange propose dans sa gamme de ribs une aromatique fruitée et de caractère avec les Ribs aux 3 poivres.



Politiques et actions : Des produits bons et responsables

Notre coopérative est engagée depuis plus de 20 ans dans une logique de diversification de ses productions au travers de différents cahiers des charges filière qualité. Nous proposons des gammes de qualité, adaptées au pouvoir d'achat du plus grand nombre, et contribuons ainsi à **lutter contre la précarité alimentaire comme l'illustrent notamment nos offres anti-gaspi et gammes essentielles à petits prix proposées directement dans nos propres magasins Calidel, Prix'Miam et Coop Chez Vous.**

Les cahiers des charges sont des documents qui définissent les conditions à remplir par les opérateurs (éleveurs, fabricants d'aliment du bétail, abatteurs, découpeurs, transformateurs par exemple) pour bénéficier de ces filières qualité.

97,4 %

des sites d'élevage adhérents de Cooperl sont engagés dans au moins une filière qualité.

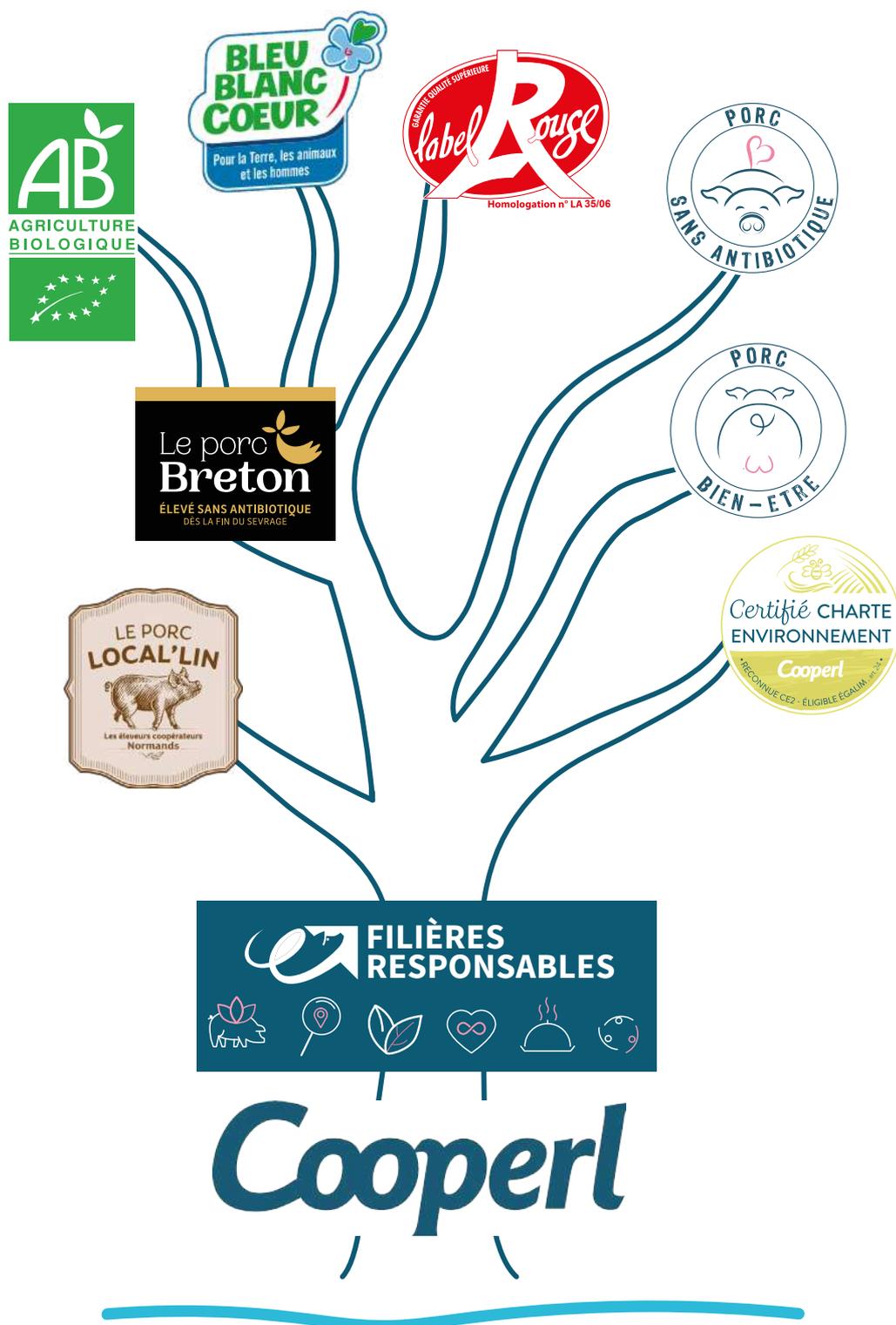
Des produits bons et responsables, ce sont aussi des produits facilement identifiables par les consommateurs. Ainsi, certains de nos cahiers des charges sont nationaux et/ou collectifs : le Porc Français, Bleu Blanc Coeur, Label Rouge, Agriculture biologique, Nourri sans OGM (<0,9 %)...

Les labels nationaux et démarches collectives



Calidel Marché Frais à Colombelles (14)

Les filières Cooperl différenciantes, vertueuses et structurantes



Cooperl, pionnière de la démédecation : 1 million de porcs élevés sans antibiotique dès la naissance chaque année

Notre coopérative a été le premier acteur de la production porcine en France à s'être engagé en 2014 contre l'antibiorésistance en élevant des porcs sans antibiotique dès la fin du sevrage (42 jours).

Forte de son succès dans le développement du «sans antibiotique dès la fin du sevrage», Cooperl a encore renforcé en 2018 son engagement en faveur de la santé publique et de la santé animale en proposant des porcs élevés sans antibiotique dès la naissance. Forte de cet engagement, Cooperl a pu annoncer en novembre 2022 que ses éleveurs adhérents avaient franchi la barre symbolique d'1 million de porcs élevés sans antibiotique dès la naissance par an.

Plus de 800

C'est le nombre de sites d'élevages d'adhérents Cooperl engagés en filière porcs élevés sans antibiotique dès la fin du sevrage ou dès la naissance, soit plus de 50 % de l'ensemble de nos adhérents éleveurs de porcs et l'équivalent d'environ 2 millions de porcs charcutiers par an.



Le choix du Sans OGM (<0,9 %) aussi pour nos filières avicoles et bovines

Aviculture : des œufs Cooperl responsables et durables

Centrée sur l'activité de poules pondeuses plein-air et Label Rouge, Cooperl développe les ventes d'œufs issus de poules élevées sans antibiotique et nourries sans OGM (<0,9 %) sous la marque Brocéliande.

Filière bovine française : le projet Vérital Viande

Le projet Vérital Viande, mené en collaboration entre les équipes de la branche Nutrition et le Groupement d'éleveurs bovins, s'appuie depuis 2016 sur notre élevage

de sevrage de veaux situé à Guipry (35).

L'acquisition en 2022 de la ferme de Lizicoat basée à Scignac (29) permettra de consolider le développement de la filière. Les génisses sont élevées sans antibiotique et sans OGM (<0,9 %). Une évaluation sur le bien-être animal est réalisée chez tous les éleveurs de bovins. Elle repose sur la mesure d'indicateurs dans 6 thèmes différents : alimentation, ambiance, confort, santé, comportement et biosécurité.

Le projet de la ferme de Scignac a été réfléchi en intégrant les sujets de développement durables et notamment : chauffe-eau solaire pour le chauffage du lait, recyclage des eaux de pluie pour le nettoyage des bâtiments, certaines parcelles engagées dans la démarche céréales produites sans pesticide.



Engagement n°7

Développer des filières d'approvisionnement responsables

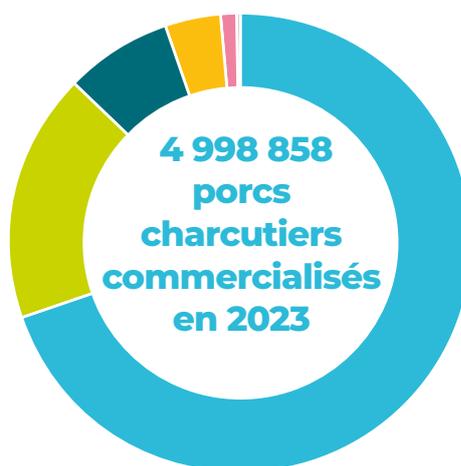


Politiques et actions : Achats locaux de porcs et de bovins

Les adhérents Cooperl fournissent à eux seuls 99,7 % de l'ensemble des porcs en vif qui sont abattus chaque année par Cooperl.

La part des achats (cumulé adhérents et fournisseurs externes) en chiffre d'affaires (CA) pour l'approvisionnement de nos branches Viandes et Salaisons est assurée à 97,5 % en viande de porcs d'origine France (VPF) et à 100 % en origine France pour la viande bovine.

Répartition géographique des apports de porcs charcutiers vifs



Bretagne : 69,43 %	Nouvelle Aquitaine : 4,07 %
Pays-de-la-Loire : 17,79 %	Centre-Val-de-Loire : 1,10 %
Normandie : 7,47 %	Hauts-de-France : 0,14 %



Politiques et actions :
L'approvisionnement de nos matières premières pour l'alimentation animale : privilégier le local et le sans OGM (<0,9 %)

92 %

C'est la part des matières premières non-OGM sur l'ensemble des approvisionnements en matières premières de notre groupe.

65 %



De toutes nos matières premières achetées sont d'origine France.

Politiques et actions :
Notre agrofourniture engagée en démarches responsables

Au sein de la branche Nutrition, nos techniciens du service Efficience Végétale proposent aux agriculteurs

des démarches responsables et innovantes pour cultiver autrement et produire des céréales, par exemple sans pesticide (démarche ENVI) et en haute qualité environnementale (HVE).



Haute Valeur Environnementale

La démarche HVE est une certification nationale pour une agriculture qui intègre et développe la biodiversité dans la conduite de l'exploitation et qui limite au maximum les intrants (phytosanitaires, engrais, énergies, aliments extérieurs, etc.). La certification comporte trois niveaux et couvre l'ensemble des activités de l'exploitation : culture, élevage et environnement des parcelles et des animaux.

108 cultivateurs

sont certifiés dans une démarche environnementale

374 hectares sans pesticide

En 2023, ce sont 186 hectares de blé, 85 hectares d'orge et 103 hectares de maïs qui ont été cultivés et récoltés dans cette démarche par 44 agriculteurs.

ENVI CULTURE SANS PESTICIDE 

Depuis des années, nos agriculteurs-adhérents fournissent des efforts considérables pour réduire leur impact sur l'environnement. En 2023, ce sont près de 374 hectares qui ont été récoltés en sans pesticide, contribuant ainsi à une agriculture responsable et plus respectueuse de l'environnement.

Politiques et actions : Nos garanties sur l'origine du soja, nos engagements contre la déforestation

Concernant notre positionnement sur les approvisionnements en soja, notre politique engagée depuis 1999 vise d'abord à réduire la place du soja dans l'alimentation des porcs de notre coopérative.

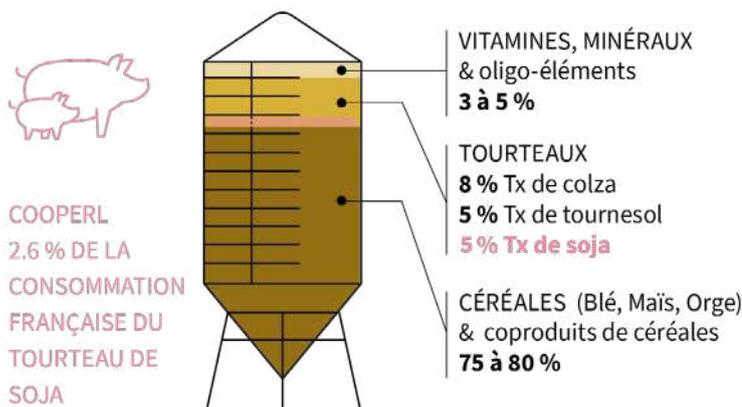
5 %

En 2023, le soja ne représente que 5 % de l'ensemble du programme alimentaire d'un porc élevé dans une exploitation adhérente à Cooperl.

En effet, grâce à plusieurs années de recherche et d'amélioration continue, l'essentiel de l'alimentation d'un porc Cooperl est aujourd'hui constitué de céréales et d'issue de céréales (75 à 80 %). S'agissant de l'origine de ces aliments, 65 % sont d'origine France, et 92 % sont certifiés sans-OGM (<0,9 %).

Notre équipe de nutritionnistes travaille ainsi depuis plusieurs années

Part du soja dans nos aliments porc



à la réduction du taux de protéines dans l'alimentation des porcs.



Une connaissance plus fine des besoins des animaux, ainsi qu'une meilleure digestibilité des différents nutriments ont permis de réduire l'utilisation du soja et de le substituer par du colza et du tournesol européens. Notre recherche et développement s'attache également à poursuivre la baisse du niveau de protéines

dans l'alimentation des porcs afin de réduire les rejets azotés.

Sur ces 5 % de soja consommés par les porcs des adhérents Cooperl dans l'ensemble de leur alimentation, le soja non-OGM représente 25 %.

Origine géographique de nos approvisionnements en soja

Concernant le soja sans OGM.

Notre politique prévoit que 100 % de nos achats en soja non-OGM qui proviendraient d'Amérique du Sud soient certifiés Pro-Terra. Nous n'avons pas eu d'achat de soja sans-OGM provenant d'Amérique du Sud en 2023.



S'agissant du **soja conventionnel**, la politique d'achat des matières premières de Cooperl Nutrition intègre depuis de nombreuses années l'objectif de réduire l'impact sur l'environnement de la fabrication d'aliment pour les animaux de nos adhérents éleveurs. Les origines géographiques incriminées dans les atteintes à l'environnement ou le dérèglement climatique sont exclues de nos zones d'approvisionnement.

Fidèle à ses engagements de renforcement pour la durabilité de sa production, notre coopérative poursuit sa démarche de sélection de ses fournisseurs sur la base de critères excluant le soja issu des zones de déforestation et de manière volontariste au-delà des exigences réglementaires en intégrant la prévention de la conversion d'autres écosystèmes menacés par la production de soja, tels que le Cerrado.

À titre d'illustration, les 60 000 hectares de déforestation récente des biomes de l'Amazonie et du Cerrado, entre septembre et décembre 2023, ne font pas partie de nos zones d'approvisionnement.

Nous maintenons un dialogue proactif avec nos fournisseurs

pour poursuivre la mise en place des outils nécessaires à une traçabilité encore plus précise, pour répondre aux évolutions réglementaires et aux attentes de nos clients.

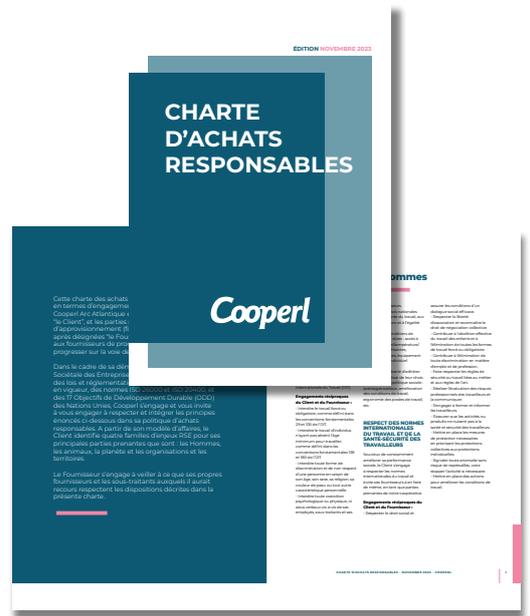
Cooperl, seul fabricant d'aliments et 1^{er} industriel de la viande signataire du manifeste soja en France !

En 2018, la France a publié la **Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée (SNDI)** afin de mettre fin, d'ici 2030, à l'importation de produits agricoles contribuant à la déforestation, notamment du soja. Depuis fin 2020, l'ensemble des grands distributeurs français a signé le Manifeste "contre la déforestation importée liée au soja".

Cooperl s'est engagée à son tour le 23 septembre 2021. La signature de ce manifeste soja contre la déforestation est une étape logique et complémentaire de notre politique d'approvisionnements responsables engagée depuis de nombreuses années.

Politiques et actions : Déploiement de notre achat responsable

Dans le cadre de sa démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), sur le fondement des normes ISO 26000, ISO 20400, et des 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies. Cooperl a publié en 2023 sa **charte achats responsables**. Sur la base de ses propres engagements intégrant les enjeux de durabilité, notre politique d'achat responsable sera déclinée progressivement auprès de nos fournisseurs.



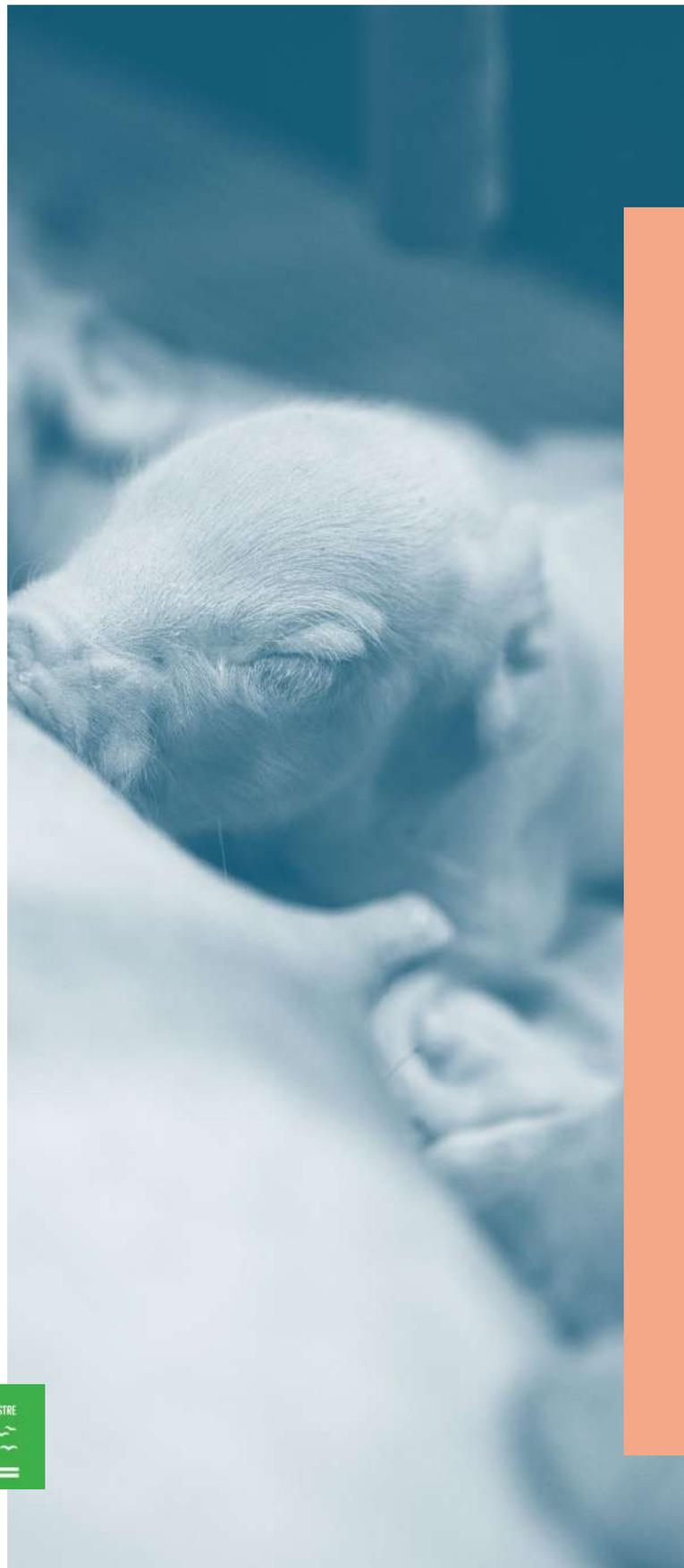


Les animaux



Cooperl, coopérative proactive en faveur du bien- être animal

Les éleveurs et salariés de Cooperl renforcent depuis près de 20 ans leur approche en faveur du bien-être animal. Cette démarche fédératrice se fixe des objectifs de progrès continus, concrets et réalistes, et ce, dans tous les maillons de nos filières porcs et bovins. De l'élevage à l'abattage, en passant par la nutrition et le transport.



Engagement n°8

Poursuivre notre démarche de progrès continu et durable pour le bien-être animal

Le bien-être animal est au cœur de la stratégie RSE du groupe Cooperl. Notre engagement se traduit par une volonté affirmée de promouvoir les enjeux de bien-être animal auprès des éleveurs. Concrètement, des outils et actions sont déployés pour accompagner les adhérents : formations,

évaluations, audits, communication, veille, innovations.

Le saviez-vous ?

L'animal, un être sensible

Notre démarche s'appuie sur la définition du bien-être animal de l'Organisation

mondiale de la santé animale⁽¹⁾ (OIE) qui reprend les 5 libertés fondamentales de l'animal définies par le Farm Animal Welfare Council en 1965.

Cooperl reconnaît que les animaux sont des êtres sensibles capables de ressentir des émotions positives et négatives.



5 libertés fondamentales

Liberté physiologique

Être épargné de la faim, de la soif et de la malnutrition

Liberté psychologique

Être épargné de la peur et du stress

Liberté sanitaire

Être épargné de la douleur, de blessure et de maladie

Liberté environnementale

Être épargné de l'inconfort physique et thermique

Liberté comportementale

Être libre d'exprimer les comportements naturels propres à l'espèce

(1) OIE - Code sanitaire des animaux terrestres - Titre 7 - chapitre 7.1.

Politiques et actions : Bien-être animal en élevage

Management transversal

Au sein de la coopérative, **plus d'une centaine de personnes** travaillent à la mise en application des bonnes pratiques relatives à la protection animale et aux conditions d'amélioration du bien-être des animaux : techniciens d'élevage, bâtiment, qualité, chargés de recherche et développement, vétérinaires conventionnés, chauffeurs, responsables protection animale en abattoirs, experts métiers, fonctions transversales... Tous contribuent à leur niveau à l'amélioration continue des pratiques. Le système de management transversal intègre les principes de la **norme ISO/TS 34700 : Gestion du bien-être animal** (exigences générales et orientations pour les organisations des filières alimentaires).

La coordination transversale repose sur **trois référents bien-être animal**, à l'échelle du groupe, du groupement d'éleveurs porcs et des abattoirs.

En 2017, la branche Groupement d'éleveurs de porcs Cooperl s'est dotée **d'un service aujourd'hui composé de 5 personnes, dont une éthologue, entièrement dédié au bien-être animal.**

Sensibilisation

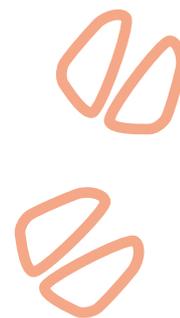
Le Cfma (Centre de Formation aux Métiers de l'Agroalimentaire), au travers de 28 formateurs internes, a formé 697 éleveurs en 2023. Depuis son lancement en 2022, 1 071 éleveurs et salariés d'élevage ont validé avec le Cfma cette formation réglementaire "référents bien-être animal".

Cooperl communique très régulièrement auprès de ses adhérents sur les sujets liés au bien-être animal au travers de sa lettre d'information mensuelle, de ses journaux internes trimestriels, de ses intranets et de ses réseaux sociaux.

Ces informations, également accessibles aux salariés de la coopérative, sont complétées au niveau du groupement

d'éleveurs par des points d'échange trimestriels avec les équipes techniques sur la thématique bien-être animal. Les dernières actualités sont partagées aux équipes techniques et les dossiers sont passés en revue pour garantir un bon état d'avancement.

Deux éleveurs, membres du conseil d'administration, sont activement impliqués sur la veille technique et réglementaire liée au bien-être animal.



R&D et innovation

Bâtiment nouvelle génération

Une nouvelle solution de bâtiment modulaire a été développée pour permettre une séparation de phase sous les caillebotis encore plus performante que la solution TRAC. Le concept permet également de faire **évoluer la taille de ces bâtiments en fonction du besoin**.

Le bâtiment Cooperl "AgiliTRAC" permet une multitude d'options : apport de lumière naturelle, ventilation statique, gisoirs climatisés et gestion de matériaux fibreux.

Un bâtiment de 120 places est en service dans le département d'Ille-et-Vilaine. Le concept de bâtiment AgiliTRAC sera **proposé à la commercialisation courant 2024**.

Le numérique au service du bien-être

Le déploiement de la solution logicielle CSuite, à ce jour chez 317 éleveurs, contribue à l'amélioration du bien-être animal par un suivi individualisé des cheptels. Par ailleurs, chez une trentaine d'éleveurs, CSuite est associé à l'identification électronique au travers d'une puce RFID (Radio Frequency Identification) posée à l'oreille,

chaque porc dispose alors de son "carnet de santé numérique", garantissant ainsi une plus grande précision dans le suivi des soins apportés.

Cases maternité liberté

Après plusieurs années de R&D, notre filiale Calipro commercialise depuis 2021 son modèle de case maternité liberté associée au système balance qui permet de limiter le risque d'écrasement de porcelets et ainsi libérer la truie de ses entraves durant la lactation. Dans le cadre des projets de construction ou rénovation de maternité, le taux d'équipement en cases maternité liberté pour 2023 est de 55 %⁽¹⁾.

Maintien de l'intégrité du porcelet

Pour les sujets les plus complexes de la directive européenne relative à la

protection des porcs en élevage, Cooperl s'attache à tendre vers son respect et se mobilise pour accompagner ses adhérents.

Depuis 2013, Cooperl mène des essais autour de l'arrêt de la coupe des queues en routine. Cette démarche, en cohérence avec le maintien de l'intégrité de l'animal, s'inscrit dans la durée afin de ne plus avoir recours, à terme, à cette pratique. Ce sont plus de **21 000 porcs** impliqués et une mobilisation importante des équipes techniques pour accompagner les éleveurs en essai.

En parallèle, ce sont aussi **46 % de nos éleveurs qui n'épointent plus** systématiquement les dents des porcelets.



(1) Données basées sur les ventes Calipro

Des réalisations concrètes

En élevages, une étape très importante a été franchie en 2013 avec la mise en oeuvre volontaire et pionnière en France de l'élevage de **porcs mâles non castrés**, puis en 2015 avec la production de porcs élevés **sans antibiotique depuis la fin du sevrage**, et en 2018 avec la production de porcs élevés **sans antibiotique dès la naissance**.

Cette démarche pionnière a été rendue possible grâce à **4 ans de R&D** et 2 millions d'euros d'investissement.

88 %

des éleveurs Cooperl ne castrant plus les porcelets mâles en 2023.

En 2023, l'association de protection des animaux Welfarm a publié le Castracore, un outil permettant d'évaluer les engagements des marques et des supermarchés en faveur de l'arrêt de la castration des porcelets.

Brocéliande arrive en tête du classement ex-aequo avec 2 autres acteurs avec une note maximale de 5/5. **Madrange**

apparaît en **2^{ème} position** avec une note de 4,9/5 grâce à son approvisionnement à près de 96 % en porcs mâles non castrés. Et **Montagne Noire est en 5^{ème} position** avec 84 %.

N°1
en France

En France, Cooperl est la seule structure nationale à avoir arrêté massivement la castration des porcelets mâles, y compris en filière bio dont l'intégralité est en mâles entiers.

130 critères

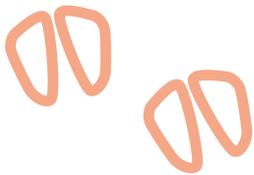
Toujours dans les élevages, de **nombreuses évaluations** internes sont conduites par les services du groupement d'éleveurs de porcs afin de garantir la bonne application des plus de **130 critères** que nos services ont définis pour évaluer et sensibiliser les éleveurs au bien-être animal et au développement durable. Dans le cadre de l'initiative interne "Solutions 2030" ce référentiel d'évaluation, créé en 2018 et actualisé en 2021, sert à évaluer le pilier bien-être animal. Ces évaluations s'accompagnent de plans de progrès individualisés.



2 514
évaluations

C'est le nombre d'évaluations réalisées en élevages depuis 2018 selon notre référentiel de "Bien-être animal".





Participation à l'Association Etiquette Bien-Être Animal (AEBEA)

Nos équipes ont apporté une contribution active aux travaux toujours en cours, d'élaboration du référentiel, d'étiquetage volontaire porc. Cooperl est adhérente à l'association depuis janvier 2021 et siège désormais au conseil d'administration.

Le transport est aussi un élément clé de la démarche bien-être animal. Les animaux sont transportés **dans des véhicules adaptés** par des chauffeurs internes ou des transporteurs sous contrat. Nos chauffeurs et au moins un représentant des sociétés de transport externes sont formés à la biosécurité et aux bonnes pratiques du bien-être animal.



Politiques et actions : Bien-être animal en abattoir

Au niveau des abattoirs, un plan de gestion de la protection animale est en place et opérationnel. Ce plan est basé sur les réglementations en vigueur, le guide de bonnes pratiques de la protection des porcs en abattoir, notre expérience acquise au cours des années, et nos échanges avec **nos parties prenantes** telles que l'administration, certains clients et ONG Welfaristes.

Sur l'ensemble de nos sites, ce sont ainsi **26 responsables de la protection animale titulaires du certificat de compétences réglementaire** qui veillent à la protection des animaux.

Cooperl dispose de ses propres abattoirs à Lamballe (22), Montfort-sur-Meu (35), Saint-Maixent (79), et Houdan (78) **tous équipés de caméras de vidéosurveillance.**

Cette supervision permet de compléter les **nombreux contrôles** déjà réalisés depuis le déchargement jusqu'à la saignée. Nos quatre abattoirs font en effet l'objet de **contrôles et d'audits internes et externes** réguliers.

Au-delà de la filière porc...





Filière bovine

Notre démarche de bien-être animal est également déployée dans **notre filière bovine Vérital Viande** (cf. filière génisses). Une évaluation sur le bien-être animal est réalisée chez tous les éleveurs de bovins. Elle repose sur la mesure **d'indicateurs dans 6 thèmes différents : alimentation, ambiance, confort, santé, comportement et biosécurité.**

Nos éleveurs s'engagent dans un plan de progrès dynamique, avec l'aide de leur technicien.

Filière poule pondeuse Brocéliande

Depuis 2012, Cooperl a converti sa **production d'œufs en 100 % de systèmes alternatifs à la cage.**

Depuis avril 2021, Brocéliande a renforcé son engagement

dans la lutte contre l'élimination des poussins mâles en sexant les poussins dans l'œuf avec une méthode hyperspectrale non invasive. Depuis le 1^{er} janvier 2023, cette méthode de sexage concerne 100 % des poussins.

**100 %
systèmes
alternatifs
à la cage**

Approvisionnement en viande de poulet

Cooperl, coopérative spécialisée dans la production et la transformation de viande porcine, achète et transforme dans le cadre de son activité salaison, de la viande de poulet. Ces fabrications à base de viande de poulet représentent une minorité des produits à marque nationale

commercialisés par Cooperl (Brocéliande, Madrange, Montagne Noire et Paul Prédault).

Cooperl s'est engagée pour ses marques nationales à respecter les critères du **European Chicken Commitment (ECC)** à horizon 2026. L'Influenza aviaire qui a touché l'Europe ces dernières années a fortement impacté la capacité d'approvisionnement en viande de volaille et les schémas de production. Les perspectives de reprise en 2023 de la production permettent d'envisager le déploiement de l'ECC pour tendre vers l'objectif 2026. Les volumes produits en démarche ECC restent à ce jour très insuffisants pour répondre à la demande, particulièrement en origine France. La répercussion des coûts de production sur l'ensemble de la filière sera déterminante pour la mise en place de filières pérennes. Nous sommes également à l'écoute des demandes de nos clients pour leurs marques propres afin d'accompagner la mise en œuvre de leurs engagements. Notre état d'avancement 2023 a été publié sur notre site internet et intégré au rapport ChickenTrack 2023.



La planète



Être un acteur moteur du développement durable et favoriser l'économie circulaire

L'empreinte environnementale des activités de notre modèle d'affaires est un enjeu essentiel d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur de notre coopérative. Cet enjeu est crucial, et Cooperl s'investit depuis plus de 25 ans pour relever ce défi.



Engagement n°9

Atténuer notre impact et s'adapter au changement climatique

Politiques et actions :
Agir pour le climat : le bilan carbone de Cooperl

Contexte

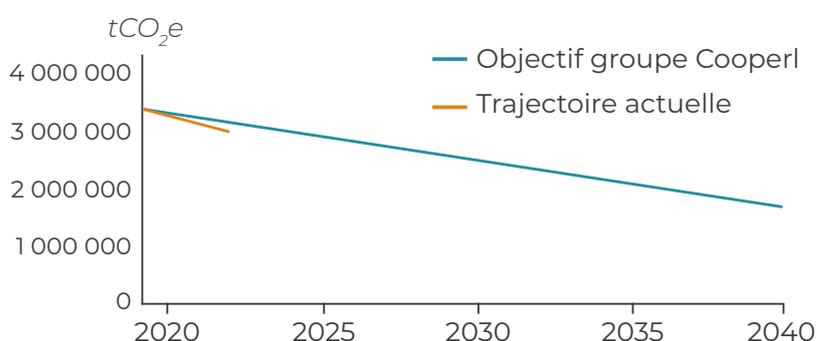
En 2019, la gouvernance de notre coopérative priorise le sujet des émissions de gaz à effet de serre (GES) et du climat et décide de consacrer des ressources et de réaliser un bilan de nos émissions directes et indirectes afin de connaître notre impact et mettre en place une stratégie de réduction s'intégrant dans la démarche RSE du groupe.

La cellule "Responsabilité Environnementale" de Cooperl missionnée pour la réalisation de ce bilan s'est formée auprès de l'Association Bilan Carbone®.

Le bilan a été réalisé sur les données d'activité 2019 et sur un périmètre complet scope 1, 2 et 3.

Les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes ont été comptabilisées, pour l'ensemble de nos branches d'activité.

Évolution des émissions GES Cooperl (TeqCO₂)



Les gaz à effet de serre (GES) :

- le dioxyde de carbone (CO₂),
 - le méthane (CH₄),
 - le protoxyde d'azote (N₂O),
 - les gaz fluorés (HFC, SF₆),
- sont ramenés à une unité commune : CO₂ équivalent.

Entre 2019 et 2022, on observe une baisse globale de 391 655 teqCO₂ soit :

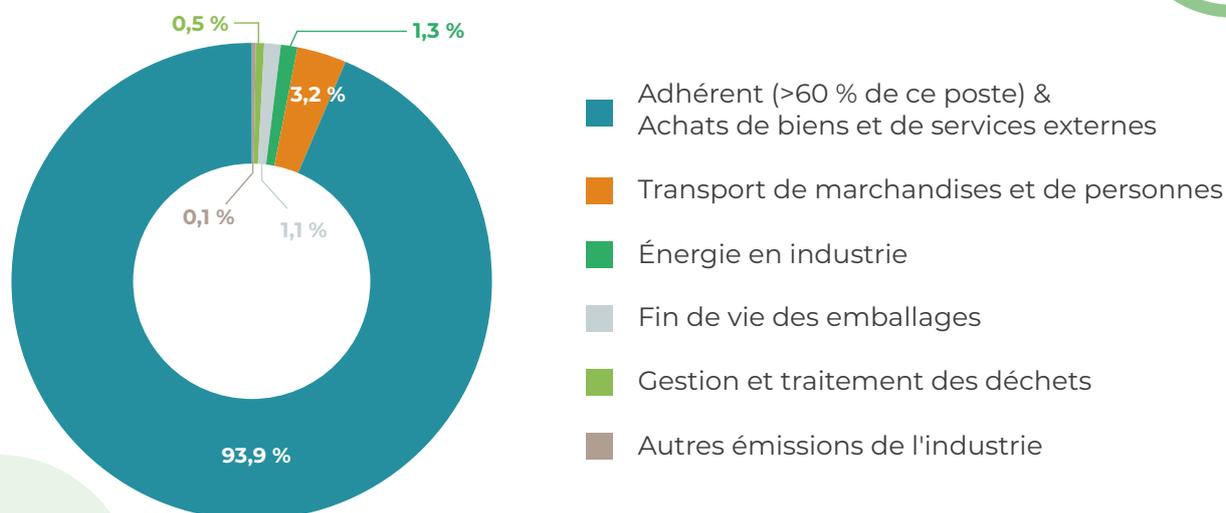
**11 %
de baisse**

Le bilan 2019 a été mis à jour selon la méthode BEGES⁽¹⁾ V5. Une nouvelle version a été calculée sur les données d'activité 2022. La répartition des émissions GES n'évolue pas significativement entre 2019 et 2022 : le scope 3 reste le plus émetteur, notamment sur le poste "achat de biens" (>90 %). Ici, c'est la production porcine des éleveurs adhérents qui a le poids le plus important (>60 % de ce poste).

Viennent ensuite les autres postes à des niveaux bien plus faibles (<10 %) : transport, énergie, déchets, etc...

(1) BEGES : Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre

Répartition BEGES⁽¹⁾ Cooperl 2022



Évolutions des émissions GES

Cette réduction est due à plusieurs facteurs :

- baisse d'activité de 4 % au niveau de la production porcine entre 2019 et 2022,
- amélioration de la performance GES des porcs Cooperl,
- forte réduction des consommations d'énergie carbonées sur les sites industriels,

- optimisation des approvisionnements internes des produits de salaison.

Stratégie Cooperl Bas-carbone

Les années 2022 et 2023 ont permis d'établir les premières feuilles de route sectorielles (agriculture, industrie et transport) pour l'ensemble de la coopérative.

Elles permettent d'évaluer l'efficacité de différents leviers et de construire des trajectoires de décarbonation.

Ces feuilles de route formalisent l'objectif de la Cooperl d'être conforme aux objectifs sectoriels de la Stratégie Nationale Bas Carbone à horizon 2040. Elles sont vouées à évoluer selon les avancées réglementaires françaises et européennes.



Pour le secteur "agriculture",

l'objectif est de réduire de 46 % les émissions de GES par rapport à l'activité Cooperl de 2019, en utilisant comme référence les facteurs d'émission des productions agricoles moyennes françaises.

Les leviers et pratiques dans les champs, sur l'alimentation des animaux, mais également au niveau du bâtiment :

- amélioration de la performance alimentaire des animaux (arrêt de la castration, formulation alimentaire plus adaptée...),
- amélioration de l'impact environnemental de l'aliment (choix de matières premières plus performantes),
- utilisation de technologies permettant de gérer les effluents d'élevage (évacuation fréquente, valorisation du biogaz par méthanisation).

Pour le secteur "industrie",

l'objectif est de réduire de 81 % les émissions de GES par rapport à l'activité Cooperl de 2019.

Les leviers suivants :

- efficacité énergétique (déploiement de l'ISO 50001, optimisation des process, récupération de chaleur fatale...),
- consommation d'énergie renouvelable ou bas carbone (électrification des procédés, méthanisation, biomasse...),
- réduction des fuites et utilisation de fluides frigorifiques moins impactants,
- utilisation de bioCO₂ issu de la méthanisation en remplacement du CO₂ fossile.

Pour le secteur "transport",

l'objectif est de réduire de 100 % les émissions de GES par rapport à l'activité Cooperl de 2019.

Les leviers suivants :

- production et utilisation de biocarburant (transport de marchandises, machines agricoles des adhérents),
- report modal, en particulier du camion vers le train (essais en cours sur de la viande),
- incitation des prestataires de transport à décarboner leur flotte.

À l'échelle du groupe, ces objectifs sectoriels nous permettent de projeter une réduction de 50 % à horizon 2040.

Hormis les leviers d'action mentionnés ci-dessus, la coopérative travaille à la sensibilisation des adhérents sur cette thématique du changement climatique. Ainsi, début 2023, deux journées ont été organisées sous la forme d'un **forum décarbonation**.

Au programme, attentes sociétales, réglementations, attentes des clients et bien-sûr, les solutions techniques et organisationnelles pour décarboner l'élevage porcin.

Les leviers permettant d'atteindre l'objectif de -46 % de la production porcine sans réduction du cheptel sont disponibles sans pari technologique. Le principal frein à cette transition reste économique. L'accompagnement de nos adhérents par la mise en œuvre de schémas pertinents de financement sera décisif.



Courant 2023, Cooperl a démarré une activité intitulée **La Place Carbone** ayant pour objet la promotion de solutions de réduction d'émissions de gaz à effet de serre ou de stockage de carbone auprès de porteurs de projets, permettant de générer des crédits carbone. La Place Carbone réalise des prestations de services d'accompagnement, et se charge également de la vente des crédits carbone générés par les projets labellisés pour le compte des porteurs de projets.

Le projet bois-Bocage de Cooperl est le projet pilote de La Place Carbone. Il sera déposé en 2024 et disponible à la vente pour les partenaires souhaitant contribuer aux changements de pratiques agricoles. À terme, La Place Carbone couvrira aussi les activités de productions animales (porcs et bovins) et végétales (grandes cultures).



Forum décarbonation, 15 février 2023 à Ploufragan (22)

Engagement n°10

Optimiser nos performances énergétiques et nos consommations

À l'échelle du groupe Cooperl, notre démarche environnementale est également pilotée au quotidien pour chacune de nos neuf branches par trois services transversaux : le service de suivi des 44 Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), le service dédié à la gestion de l'eau, le service de la responsabilité environnementale.

Politiques et actions : Démarches de certification en systèmes de management énergétiques

L'amélioration de la performance énergétique du groupe est notamment pilotée par la mise en œuvre des exigences de la norme ISO 50001, sur le management et la maîtrise des d'énergie.



consommations totales, ont maintenu leur certification ISO 50001 : le site de Saint-Maixent (79), nos 2 usines de Lamballe (22), Fertival Lamballe, Montfort-sur-Meu (35), Plounérin (22), Plestan (22), Vitré (35), Villers-Bocage (14), Loudéac (22), Ergué-Gabéric et Lampaul-Guimiliau (29).

En outre, Cooperl poursuit son déploiement de systèmes de management environnementaux pour structurer sa démarche d'économie d'eau et d'énergie.

Politiques et actions : Maîtrise des consommations spécifiques

La performance environnementale des sites industriels est pilotée grâce à la mise en place systématique d'indicateurs de performance, en particulier pour le suivi des consommations spécifiques (électricité, gaz, fuel, eau).

Consommations d'eau 2023	2 203 542 m ³ /an
Réduction consommation d'eau*	-18,20 %
Consommations d'électricité 2023	317 787 440 kWh/an
Réduction consommation d'électricité*	-2,60 %
Consommations de combustibles 2023	289 777 130 kWh PCS / an
Réduction consommation de combustibles*	-22,80 %
Réduction consommation d'énergies*	-13 %

En 2023, 12 sites du groupe, représentant plus de 75 % des

*Réduction : calcul de nos performances sur le périmètre Groupe en cumulé depuis 2018 à 2023



Économie d'énergie et réduction des émissions de CO₂

Les 179 projets environnementaux, réalisés par nos services sur l'ensemble des sites industriels de notre coopérative, depuis 2016 nous ont aussi permis en 2023 une économie d'énergie de plus de 107 000 mWh et l'évitement de l'émission de 22 464 tonnes de CO₂ équivalent.

L'objectif de décarbonation conduit à l'électrification de procédés (exemples : eau chaude sanitaire, cuisson). Il consiste aussi à intensifier la récupération de chaleur, permettant ainsi de réduire notre dépendance aux énergies fossiles. Ainsi, depuis 2018, la consommation électrique globale est en léger repli de 2,6 %, tandis que le recours aux combustibles fossiles a reculé de 22,8 %.



Politiques et actions :

Transport :
développer le transport multi-modal

**30 %
de fret
ferroviaire**

C'est la part des matières premières transportées par fret ferroviaire en 2023 sur l'ensemble des achats de matières premières d'alimentation animale.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La boucle d'eau chaude :

Cooperl Environnement a développé une technologie pour réduire ses dépenses énergétiques et pour privilégier la réduction des gaz à effet de serre, la Boucle d'Eau Chaude (BEC) participe à ce bénéfice environnemental.

Le projet de la BEC a été mis en place en 2016 pour alimenter en chaleur les sites Cooperl de la zone de Lamballe.

Le mécanisme est basé sur la récupération de l'énergie fatale (énergie perdue) qui va être réutilisée une seconde fois à destination des outils de production Cooperl via un réseau d'échangeurs thermiques.

Ce système de récupération de l'énergie fatale est un réseau de tuyauterie de 4,5 kilomètres qui relie les huit sites de la zone de Lamballe et les potentielles nouvelles constructions à venir. Y circule une eau à 85 °C alimentant en chaleur les procédés de production et les locaux administratifs, par exemple la distribution d'eau chaude et de chauffage dans nos ateliers ou d'eau pour le lavage de l'abattoir.

Économies d'eau

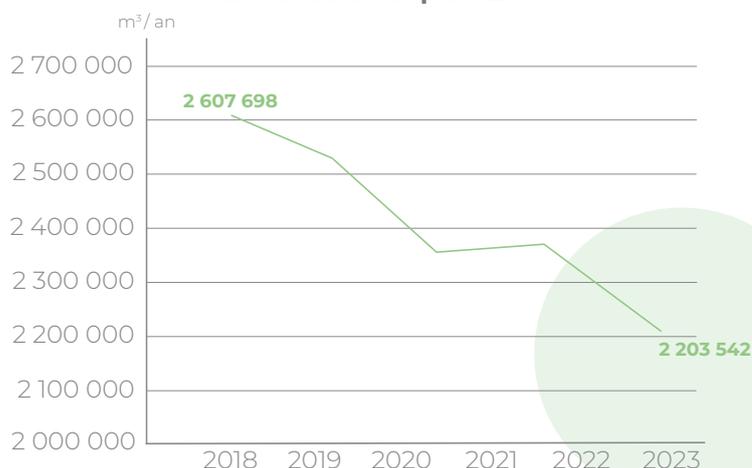
Les projets réalisés par nos services sur l'ensemble des sites industriels de notre coopérative, depuis 2016 nous ont aussi permis en 2023 une économie d'eau de

74 400 m³

Comme le montre la courbe ci-contre, 18 % d'économies d'eau ont été réalisées depuis 2018. Ces économies se poursuivent à un rythme continu, avec des perspectives de démultiplication dès lors que la réutilisation des eaux issues du traitement se verra dotée d'un cadre réglementaire adapté aux industries agro-alimentaires.

Nos sites industriels utilisent un volume d'eau important. Depuis de nombreuses années, nous nous sommes engagés à valoriser nos eaux usées en eau propre, réduire notre consommation d'eau, la recycler et la réutiliser de manière appropriée.

Évolution de la consommation d'eau sur les sites industriels depuis 2018



À titre d'exemple, sur le site de Lamballe :

- 850 000 m³ d'effluents sont traités chaque année, dont 80 000 m³ sont recyclés après l'ultrafiltration,
- 670 000 m³ sont convertis par osmose inverse en eau de qualité équivalente à l'eau potable.

Précurseur pour faire évoluer les domaines d'application des eaux usées industrielles et trouver des solutions pérennes, notre coopérative fait d'ailleurs partie d'un projet REUSE dédié à cette approche.

L'objectif est de pouvoir valoriser encore davantage les eaux usées récupérées et traitées pour favoriser l'économie circulaire et substituer nos consommations d'eau potable.



Engagement n°11

Innovier constamment pour transformer les déchets en ressources

Politiques et actions :
Produire de l'énergie renouvelable à partir d'effluents d'élevages : le biogaz breton

Le 13 juin 2019, Cooperl a inauguré à Lamballe le plus grand méthaniseur sans épandage d'Europe.



Baptisé Émeraude bio-énergie (EBE), le méthaniseur de la coopérative emploie les déchets organiques issus des élevages porcins pour les valoriser en production de biogaz naturel et d'engrais naturels. Il n'utilise aucun intrant rentrant en concurrence avec l'alimentation humaine ou animale, seulement des co-produits de l'élevage et de l'industrie agro-alimentaire.

Un projet rendu possible grâce à notre organisation en filière

Ce projet est un exemple parfait de la complémentarité des différentes branches d'activité de la Cooperl, en

l'occurrence entre la branche Équipements et la branche Environnement.

**100 %
zéro
épandage**

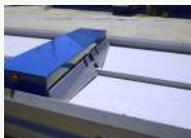
La particularité d'Émeraude bio-énergie, unique en Europe, est d'être un méthaniseur garanti sans aucun épandage, car les effluents d'élevage, qui génèrent le biogaz, sont ensuite réutilisés au sein de la branche Cooperl Environnement pour être valorisés en création d'énergie lors de leur séchage, puis en engrais naturels destinés au

maraîchage et à la vigne.

Zéro déchet : tout est transformé et valorisé

Le système TRAC dans les élevages a permis une meilleure gestion et valorisation des effluents provenant des déchets organiques d'une centaine d'élevages de porcs.

En plus du gaz naturel produit par le méthaniseur, cette unité industrielle permet également de récupérer et valoriser des engrais solides et des engrais liquides, sans compter la réutilisation d'eau propre et pure récupérée sur l'évaporateur.



Le TRAC est une technologie de raclage en V qui assure une séparation de phases entre les déjections liquides et solides. Ce système, intégrable aux bâtiments d'élevages neufs ou existants, répond aux attentes réglementaires et sociétales : avantages environnementaux, zootechniques et sanitaires.



Le procédé génère une fraction liquide, riche en azote ammoniacal et une fraction solide. Celle-ci concentre 90 % du phosphore et 55 % de l'azote rejetés par les porcs et peut être valorisée sur l'exploitation ou reprise par nos soins pour alimenter notre unité de méthanisation.



Les matières solides peuvent être transférées à Lamballe pour être valorisées par notre unité de méthanisation en biogaz, engrais naturel et eau recyclée.



Méthaniseur Émeraude bio-énergie à Lamballe (22)

Émeraude bio-énergie en quelques chiffres



87 425
tonnes

de matières organiques
valorisées en 2023.



12 200
logements
neufs⁽¹⁾

de 100 m², soit 48,8 GWh PCS.



26 767
tonnes⁽²⁾

de CO₂ évitées
en moyenne en 2023.



Nos infrastructures (point de collecte, usine de biogaz, usine de valorisation du biogaz) sont certifiées ISCC UE (International Sustainability and Carbon Certification) conformément à la directive sur les énergies renouvelables (RED II) et à la directive (UE) 2018/2001 relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables.

(1) Selon méthodologie de calcul GRDF.

(2) Calcul selon outil Ademe



Un projet unique : le biocarburant de Cooperl

Dans le cadre de sa feuille de route de décarbonation et d'autonomie énergétique, le projet de biocarburant Cooperl vise à valoriser les coproduits gras issus des usines Cooperl ou de partenaires locaux. Les équipes de la branche Environnement travaillent à la mise en place d'un processus de transformation des déchets gras en biocarburant, dans l'optique de trouver une alternative crédible et opérationnelle aux énergies fossiles pour les besoins de mobilité de la filière.

Le procédé développé en interne consiste à concentrer des déchets gras puis, grâce à un procédé de type estérification, à les transformer en Esters Méthyliques d'Acides Gras (EMAG), composants du biodiesel. Après un an de mise en service, le nouveau pilote biocarburant a permis

la production de 3 500 L de produit, permettant ainsi aux équipes de préparer la montée en volume.

Depuis le développement initial de ce projet, 30 000 kilomètres ont été parcourus par ces véhicules en test, avec des résultats très positifs.

L'étape suivante sera d'utiliser notre biocarburant pour la flotte de camions Cooperl.

À plus long terme, au-delà de la flotte de poids lourds Cooperl, l'objectif est de proposer ce biocarburant aux adhérents pour qu'ils puissent alimenter les engins agricoles nécessaires aux productions végétales.

Tous les véhicules poids lourds achetés par Cooperl et ses filiales en France sont en moteur tracteur B100 réversibles. Concernant les autres carrosseries, des travaux sont en cours :

- pour les bétailières : suppression du moteur thermique et passage en

groupe électrique rechargé par le tracteur, pour la manipulation des étages.

- pour les citernes aliments : 2 prototypes vont être testés, le tracteur (GNR) sera le fournisseur de l'alimentation hydraulique.
- pour les bennes céréalières : le bras ampliroll sera en fonctionnement en lien avec le tracteur en hydraulique.

Nous travaillons activement à la recherche de solutions concernant les groupes froid.

En 2023, nous avons installé une cuve B100 sur le site de notre abattoir Harang à Houdan. 3 camions de la flotte roulent désormais avec ce biocarburant.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Qu'est-ce que le B100 avancé ?

Le biocarburant avancé utilise d'autres ressources que les biomasses en concurrence avec les usages alimentaires. Il est constitué à 100 % de biocarburant, donc sans gazole ni autre énergie fossile.

Il est utilisable toute l'année et sans modification des moteurs.



Politiques et actions :
**Réduire les déchets
plastiques des
emballages des
produits finis**

Le premier levier identifié est de limiter la quantité de plastique contenu dans nos emballages. Cette matière permet de garantir une bonne conservation de nos produits, mais son utilisation est de plus en plus controversée du fait de son origine fossile, de ses problématiques de fin de vie et des risques sur la santé humaine (ex : micro-plastiques).

Une alternative au 100 % plastique a donc été développée en 2021 pour plusieurs gammes de produits. Le résultat est une réduction de la quantité de plastique allant jusqu'à -70 % grâce à un emballage majoritairement en papier. Cette solution d'emballage peut ainsi intégrer une filière de tri et de recyclage aujourd'hui pérenne en France.



**-734
tonnes**
**de plastique
évités sur le
marché depuis
2018**

Branche Salaisons

Depuis 2018, par le biais de cette substitution mais aussi par un travail de réduction d'épaisseur de nos films plastiques, nous avons pu éviter la mise sur le marché de 719 tonnes de plastique dans notre branche salaisons, notamment dans les gammes jambon Madrange et sur la charcuterie sèche Montagne Noire.

3 %
**en poids pour la
branche Salaisons
d'emballages
recyclables mis
sur le marché**

Branches Viandes

Les gammes de saucisseries et de viandes ne sont pas en reste. Car même si ces produits sont conditionnés dans des barquettes recyclables depuis 2016 (mono PP), nous avons pu réduire la quantité de plastique utilisée en optimisant leurs épaisseurs. En 2023 et sur un seul format de barquette, la réduction de l'épaisseur de 100µ nous a permis d'alléger au total l'utilisation de 6 tonnes de plastique et plusieurs références barquettes se verront allégées sur 2024.

94 %
**en poids pour la
branche Viandes
d'emballages
recyclables mis
sur le marché**

Un autre levier important, sur lequel nous travaillons comme évoqué précédemment pour nos barquettes de viandes, est l'aptitude au recyclage de ces matériaux plastiques. Gérer la fin de vie des emballages est un axe d'éco-conception incontournable. Cela passe par la substitution de nos emballages complexes en des emballages mono-matériaux. Techniquement inapplicable pour nos barquettes de salaisons, le développement de la filière pots et barquettes en PET/PE (recyclage chimique) d'ici 2026 nous permettra de recycler 95 % de nos emballages à destination des ménages.

5,56 %
/ REP⁽¹⁾ EIC⁽²⁾
emballages
ré-employables

En parallèle, nous menons des actions de suppression des éléments perturbateurs des filières de recyclage. Pour la salaison, cela se traduit par le remplacement des emballages PVC par une solution PET. Pour la viande, cela se traduit par la suppression du pigment noir de carbone qui rendait les barquettes indétectables en centre de tri.

Dans un objectif de circularité et afin de tendre vers le remplacement progressif des emballages à usage unique, Cooperl s'inscrit dans une démarche proactive sur le sujet du réemploi.

Une première expérimentation, en partenariat avec la start up Bocoloco, a eu lieu courant 2023 et nous relançons 3 études sur 2024.



(1) REP : Responsabilité Élargie des Producteurs
(2) EIC : Emballages Industriels et Commerciaux

Politiques et actions :
Participer aux politiques de réduction des emballages sur le maillon amont agricole

Depuis 2021, Farm'apro contribue, avec 16 autres fabricants de produits d'hygiène animale, au financement de la gestion des emballages usagés issus de l'emploi de leurs produits. En 2023, plus d'un tiers des produits des emballages des produits vendus ont été collectés lors de la tournée de ramasse ou sur les points de collecte.



L'année 2023 marque également la signature avec Valoralim d'une convention pour la reprise des emballages de nutrition, en plus des produits d'hygiène, ainsi que la mise en place d'un partenariat avec Knauff Circular pour la collecte et le recyclage des boîtes polystyrènes en isolant de maison. Pour cette première année, nous avons récupéré 26 m³ de boîtes compactées.

Politiques et actions :
Le registre des déchets, outil de management de notre performance

La consolidation de tous les registres déchets des entités du groupe Cooperl en un registre unique est effective depuis 2023.

Si ce registre consolidé est l'addition des registres réglementaires pré-existants de nos différentes entités, il nous permet désormais le pilotage global et la mise en œuvre d'indicateurs internes en complément des informations réglementaires permettant ainsi l'optimisation de la mise en œuvre de notre stratégie de valorisation.



Points de collecte sur le site de Feytiat (87)

Politiques et actions : Lutter contre le gaspillage alimentaire

Pour lutter contre les déchets et le gaspillage alimentaire, notre branche des métiers de la viande travaille sur la prévision des ventes et la gestion des stocks avec la mise en place d'un service dédié et un investissement dans un progiciel adapté.

Pour valoriser les invendus à l'approche des "DLC" (Date Limite de Consommation), nous privilégions :

- La vente à nos clients via des promotions spécifiques.

- La vente dans les nouveaux magasins Calidel Anti-Gaspi. Ce concept de déstockage repose sur la limitation du gaspillage alimentaire, en proposant à tarifs réduits des produits à dates courtes de consommation, des surplus de production et également des produits dont les caractéristiques sortent des standards (les entames, les fausses coupes en charcuteries, etc.).

En 2023, nous avons créé l'enseigne Prix'Miam (5 magasins) en plus des 8 magasins Calidel Anti-Gaspi.

- Les clients peuvent nous suivre sur les réseaux sociaux. Nous comptons quelque 35 000 followers fin décembre 2023.

- L'appli **J'yGo**, bon plan Anti-Gaspi (commande en ligne de paniers alimentaires anti-gaspi) poursuit son déploiement dans notre parc magasin Appli et compte plus de 19 000 téléchargements.

- Et en dernier recours, la valorisation de produits alimentaires invendus en protéines et graisses pour l'alimentation animale via notre branche Environnement.



Magasin Prix-Miam à Ancenis (44)

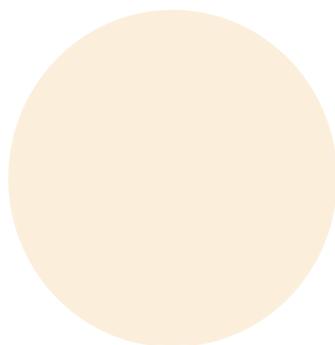


Les territoires



Être un acteur de proximité engagé pour la vitalité de nos territoires

Depuis plus de 55 ans, le maillage territorial des activités de Cooperl, de l'élevage jusqu'à la distribution, joue un rôle primordial dans le développement des espaces ruraux.



Engagement n°12

Contribuer activement au dynamisme de nos régions



« Créer une coopérative, autonome et humaniste qui, par son rayonnement, permette à un maximum d'hommes et de femmes de vivre du fruit de leur travail au pays »

*Emmanuel Commault,
directeur général.
Citation inspirée de celle de
Sébastien Coupé, président
fondateur de Cooperl.*

Densité des élevages des adhérents
Cooperl à travers la France



Politiques et actions : Donner du travail au cœur de nos campagnes

Contribuer activement à la vitalité de nos régions, là où nous sommes présents, fait partie de notre ADN. La coopérative développe ainsi ses activités agricoles, agroalimentaires et commerciales au plus près des lieux de travail et de vie de ses **7 400 salariés et ses 4 660 adhérents**.

Notre rôle est particulièrement sensible pour l'emploi dans les bassins de vie hors des grandes métropoles, dans les zones rurales, mais aussi indirectement dans la défense

du fabriqué en France.

Fidèle à son leitmotiv, notre coopérative continue de permettre à un maximum d'hommes et de femmes de vivre "au pays", du fruit de leur travail.

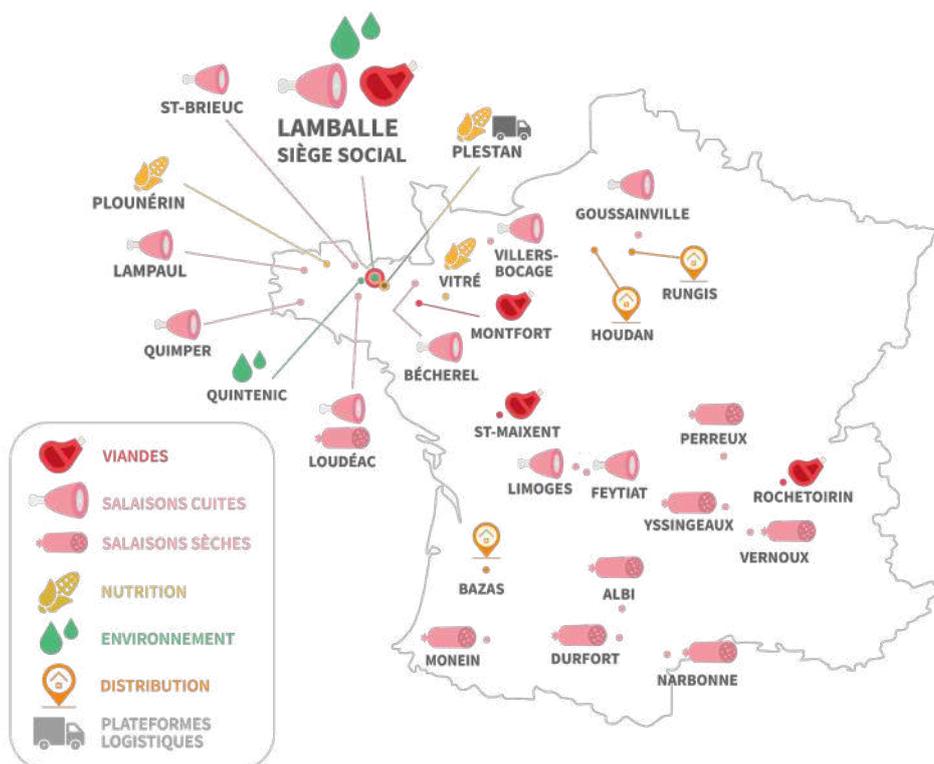
Les activités agricoles de notre coopérative génèrent plus de **5 000 emplois directs à la ferme**, avec en moyenne deux personnes⁽¹⁾ qui travaillent dans chacune des exploitations adhérentes de Cooperl. Nos adhérents sont des agriculteurs, et sont donc des acteurs importants de l'écosystème local et de l'aménagement du territoire.

Avec l'ensemble de nos **7 400 salariés**, et des **7 851 intérimaires⁽²⁾**, ce sont donc

plus de **20 000 personnes** qui ont travaillé directement pour les activités de la Cooperl en 2023.

Cooperl est **le plus important employeur privé du département des Côtes d'Armor** en Bretagne, notamment à Lamballe berceau historique de la coopérative.

À l'échelle de la **Bretagne**, Cooperl figure parmi les principaux employeurs privés de la région, tous secteurs d'activités confondus, avec **4 600 salariés (63 % de nos effectifs)**.



Notre groupe est également fort de ses implantations au-delà du Grand Ouest, avec cinq sites en Nouvelle-Aquitaine, quatre sites en région Auvergne-Rhône-Alpes, trois sites en région Occitanie et trois sites en Île-de-France.

(1) 2,4 UTH en 2021 (source : Service Expertise économique Cooperl).

(2) Intérimaires : contrats y compris saisonniers pouvant être d'une durée de un jour comme de plusieurs mois.

Politiques et actions :
Développer des circuits plus courts

Les magasins de proximité, dont les magasins à la ferme, contribuent à la dynamique des régions.

16 magasins à la ferme



L'idée fondatrice de Coop Chez Vous est de créer un lien de proximité sur nos territoires

entre les agriculteurs et les consommateurs. Les éleveurs qui s'engagent dans cette activité bénéficient d'un complément de revenus. Notre coopérative assure un accompagnement et un suivi au quotidien : formation produits, vente, support technique, ainsi que des campagnes de communication régulières.

Le site marchand CoopChezVous.com livre partout en France, y compris en points de retrait gratuits dans tous nos magasins de proximité.



La marque Brocéliande a invité ses consommateurs à l'occasion d'une ferme ouverte le 15 avril 2023 au GAEC Coat Bihan à Plédéliac (22)

Politiques et actions :
Engagés pour les autres au service de la vie citoyenne et locale

Visites, portes ouvertes et autres événements

Notre coopérative organise régulièrement des visites, portes-ouvertes et participe à de nombreux événements festifs ou institutionnels sur nos territoires.

Ces rencontres sont la meilleure manière de faire découvrir aux citoyens et aux consommateurs la réalité de la production porcine et les activités associées dans toute la filière.

3 421 visiteurs en 2023

Notre coopérative a toujours eu pour philosophie d'expliquer ses métiers et d'ouvrir ses portes. Nous avons accueilli des groupes scolaires et étudiants, des élus locaux et nationaux, des délégations étrangères, des agriculteurs, des clients, des fournisseurs ; sans oublier nos nouveaux salariés.

En 2023, ce sont 3 421 personnes qui ont pu visiter un des sites du groupe Cooperl, soit 2 fois plus de visiteurs que l'année précédente.



En matière de promotions d'activités physiques, Cooperl soutient régulièrement des clubs et des événements sportifs. L'association sportive de Cooperl fédère un groupe de coureurs à pied portant les couleurs de la coopérative sur les circuits de marathons. Autre exemple, Montagne Noire est partenaire du club de Rugby d'Albi (Sporting Club Albigeois).



La Bulle Cooperl

Environnement a fêté ses un an en juin 2023. Depuis, la majorité de nos visiteurs y font étape pour découvrir cet outil novateur, vitrine non seulement de Cooperl Environnement mais également de tout le groupe Cooperl de par sa transversalité et le modèle d'écologie circulaire qui lui est propre.

La présentation de **La Bulle** attire un public très varié : des salariés, des adhérents et des clients Cooperl, des entreprises privées, des organismes publics et des écoles. Elle a pour vocation de faire connaître les métiers de Cooperl Environnement et son fonctionnement de manière immersive.



Actions territoriales pour la mobilité et l'attractivité

Afin de faciliter les trajets, des personnels intérimaires non véhiculés, **un bus au départ de Saint-Brieuc** a été mis en place.

Au départ du quartier Balzac, le car fait un arrêt dans le quartier Croix Saint-Lambert jusqu'à Lamballe. Par ailleurs, une ligne du même type a été développée entre Rennes (quartiers du Blosne et Villejean) et notre site de Montfort-sur-Meu et au départ de Niort vers le site de Saint Maixent. Ce service a été mis en place pour permettre aux salariés de réduire les difficultés de mobilité et de transport.

En 2022, Cooperl, le lycée Henri-Avril de Lamballe et la région Bretagne ont reçu le **trophée "Action publique"** pour avoir ouvert les portes de l'internat du lycée aux saisonniers de la Cooperl à Lamballe !

Par cette action, les acteurs locaux s'engagent pour faire face aux problèmes d'hébergement des travailleurs. Forte de son succès, l'opération a été renouvelée en 2023, permettant ainsi de proposer aux saisonniers un hébergement de proximité.



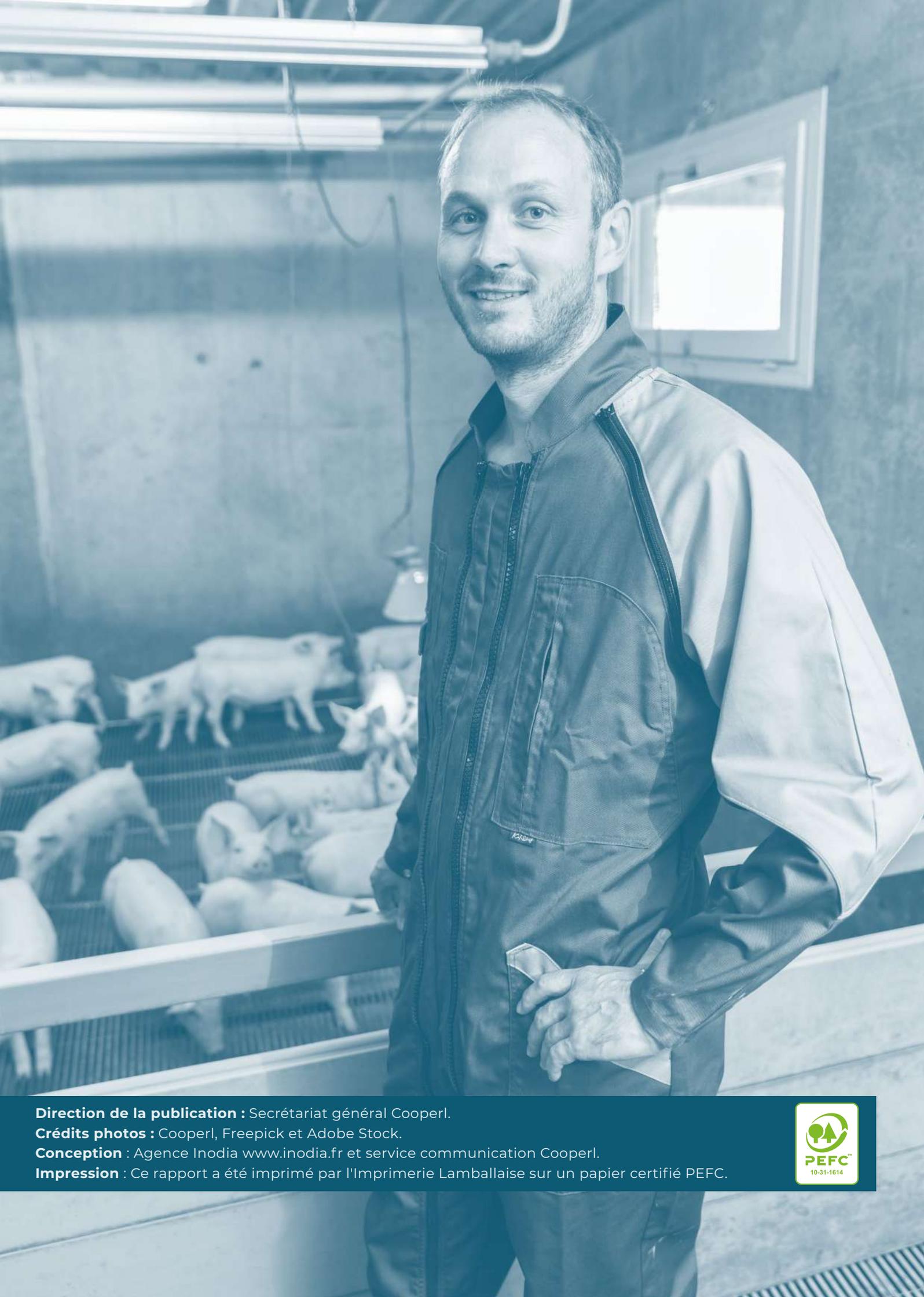
Saint-Brieuc

Lamballe
Cooperl



ANNEXE : Tableau récapitulatif des indicateurs chiffrés

Indicateur	Périmètre	2022	2023
1 • Soutenir nos adhérents pour une activité rémunératrice			
Soutien financier aux adhérents (avances de trésorerie, prêts)	Groupe	11 700 284 €	7 663 714 €
Indicateur clé de performance : Plus-values qualité payées aux adhérents	Groupe	24 226 532 €	23 996 362 €
Marge brute par truie en euros	Groupe	1 362€	Données non disponibles à la date d'édition mai 2024
Indicateur clé de performance : Indice de consommation : quantité d'aliment en Kg pour produire 1 Kg de viande		2,62	
Coût alimentaire par Kg de vif produit, en centimes d'euros		98,5 cts	
Frais vétérinaires entre éleveur Cooperl et hors-Cooperl par Kg de vif produit, en centimes d'euros		4,7 cts	
2 • Accompagner nos adhérents dans une activité pérenne et durable			
Nombre d'adhérents et salariés d'exploitation Cooperl formés	Groupe	351	737
Nombre de processus "Compagnons Cooperl" accomplis	Groupe	67	54
Indicateur clé de performance : Part d'adhérents Cooperl ayant une ancienneté > 5 ans	Groupe	77,81 %	82,00 %
Nbre d'adhérents engagés dans le programme RSE Solutions 2030 Exploitations Agricoles (31/12/23) (nvx)	Groupe	49	122
3 • Agir pour l'emploi, l'égalité et le développement des compétences			
Effectifs en France	Groupe	7353	7107
Effectifs en apprentissage et contrat de professionnalisation	Groupe (hors filiales étrangères)	131	126
Indicateur clé de performance : Index d'égalité homme-femme	Société Cooperl Arc Atlantique	87/100	92/100
Nombre de salariés formés en formation professionnelle continue	Groupe (hors filiales étrangères)	3707	3386
Indicateur clé de performance : Part de la masse salariale consacrée à la formation	Groupe (hors filiales étrangères)	2,56 %	2,71%
Nombre de formations certifiantes	Groupe (hors filiales étrangères)	729	1211
% de salariés en situation de handicap	Groupe - entités soumises à obligation réglementaire	7,39%	6,96%
4 • Assurer les meilleures conditions de santé et de sécurité, et toujours améliorer la qualité de vie au travail			
Indicateur clé de performance : Indice de fréquence des accidents du travail avec arrêt	Groupe (hors filiales étrangères)	66,05	68,46
Nombre d'accidents de travail avec arrêt	Groupe (hors filiales étrangères)	448	447
Taux d'absentéisme	Groupe (hors filiales étrangères)	9,70 %	8,80%
Nombre de salariés formés à la sécurité-santé au travail	Branche Nutrition, Viandes, Salaisons (sauf 2 sites), Environnement	2880	3523
Nombre d'actions d'amélioration remontées par les opérateurs (en cumul)	Branche Nutrition, Viandes, Salaisons (sauf 2 sites), Environnement	21336	22588
Indicateur clé de performance : Taux de réalisation des actions d'amélioration remontées	Branche Nutrition, Viandes, Salaisons (sauf 2 sites), Environnement	75,4 %	79%
5 • Encourager le dialogue social et le partage de la valeur			
Montant de la rémunération	Groupe	235 M	234 M
Résultats des négociations annuelles obligatoires (NAO)	Société Cooperl Arc Atlantique	+ 1,2 % ou minima conventionnel si plus avantageux	augmentation du salaire de base en vigueur de 2 % au 1 ^{er} mars 2023
Nombre d'accords collectifs conclus dans l'année	Groupe (hors filiales étrangères)	31	13
6 • Proposer des produits et des services sûrs, sains et de qualité irréprochable			
Nombre d'audits externes de sites industriels Viandes : audits clients, certifications systèmes, certifications filières	Branches des Viandes et Salaisons	101	298
Part d'adhérents Cooperl engagés en démarche filière	Groupe	95,4 % des sites d'élevages engagés en démarche Filière	97,4 % des sites d'élevages engagés en démarche Filière
Indicateur clé de performance : % d'adhérents Cooperl engagés en démarche Porc Sans Antibiotique	Groupe	47 % des propriétaires adhérents	50,3 % des propriétaires adhérents
Nombre d'audits internes Qualité réalisés chez les adhérents Cooperl par an	Groupe	1 799	1 726
7 • Développer des filières d'approvisionnement responsables			
Part des porcs charcutiers en vif achetés auprès des adhérents Cooperl sur l'ensemble des porcs en vif achetés	Cooperl Viande	99,60 %	99,72 %
Indicateur clé de performance : Part CA achat origine France VPF (adhérents et fournisseurs externes) (nvx)	Cooperl Viandes et Cooperl Salaisons	95,78	97,45
Indicateur clé de performance : Part CA achat viande bovine origine France (nvx)	Cooperl Viandes et Cooperl Salaisons	100	100
Indicateur clé de performance : Part approvisionnements de matières premières aliments origine France	Branche nutrition	79 %	65 %
Indicateur clé de performance : Part des approvisionnements de matières premières aliments non-OGM (>0,9%)	Branche nutrition	89 %	92 %
Indicateur clé de performance : Nombre d'hectares cultivés et récoltés sans pesticide dans l'année	Branche Nutrition	715 hectares	374 hectares
8 • Poursuivre notre démarche de progrès continu et durable pour le bien-être animal			
Nombre d'évaluations internes "bien-être animal" conduites en élevages Cooperl	Groupe	207	158
Indicateur clé de performance : démarche Cooperl "porc bien-être" (arrêt de la castration des porcs mâles depuis 2013) : % de porcs produits par les adhérents Cooperl en démarche "PBE"	Groupe	88,45 %	91,54 %
Indicateur clé de performance : Part d'éleveurs engagés "porc bien-être" (arrêt de la castration)	Groupe	85 %	88,3 %
Part des chauffeurs (Cooperl & prestataires) formés aux bonnes pratiques bien-être animal	Groupe	100 %	100 %
Nombre d'abattoirs équipés de caméras de vidéosurveillance pour le suivi des animaux	Groupe	4/4	4/4
9 • Atténuer et s'adapter au changement climatique			
Bilan des émissions GES* (publi 2023 sur calcul 2022) (nvx)		-	3 318 466
Indicateur clé de performance : Baisse des émissions depuis le dernier bilan Carbone (2019) (nvx)		-	-11 %
10 • Optimiser nos performances énergétiques et nos consommations pour préserver les ressources naturelles			
Consommations d'eau (m ³ /an)	Groupe (Hors filiales étrangères)	2 223 172	2 203 542
Indicateur clé de performance évolution de la consommation eau (%) (nvx)		-	-18,20 %
Consommations d'électricité (kWh/an)		310 913 637	317 787 440
Indicateur clé de performance évolution de la consommation électricité (%) (nvx)		-	-2,60 %
Consommations de combustibles (kWh PCS / an)		275 562 985	289 777 130
Indicateur clé de performance évolution de la consommation combustible (%) (nvx)		-	-22,80 %
Indicateur clé de performance évolution de la consommation énergétique (%) (nvx)		-9,90	-13 %
Tonnes de CO ₂ réduites par les projets de maîtrise des énergies sur les sites industriels Cooperl réalisés depuis 2018		Groupe (hors filiales étrangères)	18 682 tonnes cumulées
Part du fret ferroviaire dans l'acheminement des approvisionnements de matières premières	Branche Nutrition	31 %	30,50 %
Part des chauffeurs poids lourds Cooperl formés à l'éco-conduite	Groupe (hors filiales étrangères)	100 % formés	100% formés
11 • Innover constamment pour valoriser nos déchets			
Indicateur clé de performance tonnage DRATS (Déchets Résiduels Après Tri à la Source) (nvx)	Groupe (hors filiales étrangères)	-	5 372,41
Tonnage déchets recyclés hors Co-Produits (nvx)	Groupe (hors filiales étrangères)	-	2 115
Tonnage déchets dangereux (nvx)	Groupe (hors filiales étrangères)	-	1 687
Tonnes de plastique évitées sur le marché depuis 2018 (nvx)	Groupe (hors filiales étrangères)	-	734 tonnes
Emballages recyclables mis sur le marché (nvx)	Cooperl Viandes et Cooperl Salaisons		3 % (en poids) pour Cooperl Salaisons 94 % (en poids) pour Cooperl Viandes
Emballages ré-employables (nvx)	Groupe (hors filiales étrangères)	-	1,7 % tout Cooperl, 5,56% REP Pro/EIC
12 • Contribuer activement au dynamisme de nos régions			
Emplois à la ferme : Nombre d'emplois chez les 2 361 sites de production adhérents Cooperl	Groupe	5 534	5 172
Effectifs Cooperl en Bretagne	Groupe	4 800	4 600
Nombre de magasins à la ferme "Coop chez Vous"	Groupe	16	16
Nombre de visiteurs accueillis dans nos sites industriels	Groupe	1 591	3 421
Nombre de salariés ayant demandé le congés d'accomplissement des missions de la réserve opérationnelle militaire (nvx)	Groupe	-	0



Direction de la publication : Secrétariat général Cooperl.

Crédits photos : Cooperl, Freepick et Adobe Stock.

Conception : Agence Inodia www.inodia.fr et service communication Cooperl.

Impression : Ce rapport a été imprimé par l'Imprimerie Lamballaise sur un papier certifié PEFC.





Cooperl

7 rue de la Jeannaie Maroué - BP 60328
22403 LAMBALLE-ARMOR France

T. +33 2 96 30 70 00

www.cooperl.com